

## Lettre de Paul Lebiez à Maître Demange

---

Mon bon Monsieur Demange

J'ai bien pleuré quand vous êtes parti de la Conciergerie Jeudi dernier. C'est que, voyez vous Monsieur, il n'y a que trois personnes qui m'aient embrassé comme vous l'avez fait, mon vieux père, vous et ma pauvre Mathilde. Si vous saviez comme une marque d'affection me fait du bien ; j'y suis si peu habitué.

Merci, Monsieur, Merci de ce que vous avez fait pour moi.

Merci de ce que vous faites encore.

Je veux vous faciliter vos démarches. Soyez donc assez bon pour venir me voir le plus tôt que vous le pourrez, j'aurais quelques renseignements à vous donner qui pourraient vous être utiles.

[page 2] En attendant votre visite, Monsieur, croyez à toute la reconnaissance d'un malheureux qui se permet de vous dire qu'il vous remercie et vous aime du plus profond de son cœur.

Lebiez

A la Roquette

## Poème écrit à Mathilde, à Mazas

---

A elle !

Mazas

Juin 1878

- acrostiche -

M Mathilde sais tu bien pourquoi le jour me soit  
A A son premier réveil, le matin, sur ma couche  
T Torture d'insomnie, étouffant sous mes doigts,  
H Haletant, un sanglot qui déborde à ma bouche ?  
I ...Il est un souvenir qui me poursuit toujours,  
L (Le souvenir béni de nos amours)  
D Durant les longs instants du jour de la nuit même !  
E Et si je pleure tant, crois-moi, c'est que je t'aime !

P Parfois lorsque je rêve, au matin il me semble  
T'entendre revenir  
A Ainsi qu'aux jours heureux où nous pouvions ensemble  
Parler de l'avenir  
U Unissant nos deux cœurs, ô ma douce maîtresse !  
Mais hélas avec toi  
L Les rêves sont partis ! L'Espoir et l'allégresse  
-Avec la liberté s'envolent loin de moi !

P.L

## Lettres de Louis Lebiez à Maître Demange

---

Angers, le 6 août 1878

Monsieur,

Si je n'avais été aussi accablé par l'affreuse condamnation prononcée contre mon malheureux fils, je vous aurais déjà écrit pour vous remercier d'avoir bien voulu lui prêter l'appui de votre généreuse et éloquente parole.

Quelqu'épouvantable qu'ait été son crime, il était possible de trouver dans son passé et dans ses détestables influences qu'il a subi qui permit d'appeler l'indulgence de ses juges. Tout ce que l'on pouvait dire, vous l'avez dit : vous l'avez bien dit, comme un homme de cœur qu'effraient les extrêmes sévérités de la Justice. [page 2] Votre parole a été si bien inspirée et si touchante que vous avez provoqué chez mon fils une saine émotion qui j'en ai la conviction a réveillé tous les sentiments de sa conscience.

De tout notre cœur, ma femme et moi, nous vous remercions.

Maintenant Monsieur, permettez-moi de vous adresser une ardente prière.

Vous avez eu la bonté de visiter mon pauvre Paul, vous lui avez fait signer son pourvoi en cassation et son recours en grâce, enfin ce qui a mis le comble à votre bienveillante mission, vous l'avez amené par vos bons conseils à continuer son retour sur lui-même, vous avez encore une fois ranimé sa conscience.

Nous vous supplions, Monsieur, [page 3] de continuer votre œuvre de dévouement et de faire tous vos efforts pour que Paul obtienne sa grâce, qu'on lui laisse le temps de se recueillir, de se repentir, et de faire oublier aux siens la profonde douleur qu'il leur a causé.

De notre côté, Monsieur, nous allons faire tout notre possible pour le sauver (nous confions à votre discrétion que nous avons été reçus par Monseigneur Freppel qui a bien voulu nous promettre tout son concours. Nous sommes heureux de vous faire part de cette bonne nouvelle).

Malheureusement, nous ignorons ce qu'il nous reste de temps pour faire d'autres démarches, et comment et à quel moment les faire.

[page 4] Nous permettez-vous Monsieur de vous demander conseil à cet égard.

Nous serions heureux Monsieur si vous vouliez bien nous adresser un mot à ce sujet. Et nous vous prions, Monsieur d'agréer l'expression la plus vive de notre profonde reconnaissance.

L.R Lebiez  
24 rue d'Alsace Angers

Angers, 17 août 1878

Monsieur,

Nous vous remercions mille fois de votre bienveillant concours et de vos bons conseils. Votre généreuse action sur Paul nous l'a complètement ramené. Il nous a écrit une lettre qui nous a fait avoir une profonde pitié de lui. Nous lui avons répondu. Nous lui avons pardonné et du fond du cœur nous l'embrassons tous comme par le passé. Nous lui demandons de nous écrire et nous attendons une réponse.

J'avais écrit à mon frère et à la réception de votre lettre, je lui ai envoyé une dépêche pressante.

[page 2] Hier j'ai reçu une lettre où il m'annonce qu'il écrit à Madame la duchesse de Magenta.

Nous écrivons une lettre à Monsieur Chevreul, collègue et ami d'un oncle de ma femme, le D<sup>r</sup> Ollivier d'Angers, membre de l'Institut- (Le D<sup>r</sup> Ollivier avait épousé la fille du général de Mathias, et d'une demoiselle Tascher de la Pagerie)

Monsieur le D<sup>r</sup> Mirault, doyen de l'Ecole de Médecine d'Angers, veut bien nous appuyer auprès de Monsieur Chevreul.

J'ai cru devoir vous remettre cette lettre. Laissant à votre [page 3] appréciation de décider s'il vaut mieux que vous la fassiez parvenir vous-même ou si vous préférez nous la retourner pour que nous l'envoyions directement.

Enfin ce soir un ami de la famille qui vient de voir Monseigneur l'évêque nous dit qu'il est mieux disposé que jamais. Nous espérons que vous voudrez bien écrire à Monseigneur comme vous nous l'annoncez. Cette lettre achèvera une œuvre que vous avez si bien commencé.

Pardonnez-moi, monsieur d'avoir tant tardé à vous [page 4] écrire. Je voulais annoncer que j'avais suivi tous vos conseils et vous en dire le résultat.

Merci encore une fois, Monsieur, et s'il est un adoucissement à notre malheur, nous nous souviendrons toujours que c'est à votre éloquente parole et à vos bons conseils que nous le devons.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de notre reconnaissance.

[signature illisible]- Louis Lebiez

Nous désirons voir notre fils. Mais nous ne pouvons quitter Angers tant que notre présence ici peut lui être utile.

Une dernière lettre de vous, Monsieur, qui nous guide et nous renseigne sur le temps qui nous reste.

## Correspondance adressée à Maître Demange

---

Angers, 5 août 1878

Monsieur,

Je m'adresse à vous qui avez si éloquemment défendu Paul Lebiez.

J'ai été impressionné jusqu'aux larmes en lisant votre admirable plaidoirie où vous avez si bien compris et expliqué les véritables causes qui ont conduit pas à pas ce jeune homme à un si épouvantable assassinat.

Oui, c'est bien la misère où l'ont jeté impitoyablement ses parents ; sa position brisée, qui l'ont amené au désespoir, au déshonneur, au crime ; il n'avait aucun principe religieux ni moral pour le retenir.

Je ne voudrais pas attaquer [page 2] sa malheureuse famille, surtout son père, mais je ne puis comprendre pourquoi sa mère a été si dure et son père si faible.

Paul était le bouc émissaire que tous insultent et repoussent, son frère le harcelait continuellement l'appelant le petit voyou et autres expressions aussi blessantes, ses parents riaient et il n'avait pas droit de répondre. Un jour, poussé à bout, il calotta son frère (doucement), l'enfant alla se plaindre et le père accourut le souffleter et le frapper brutalement, Paul ne dit rien et il se retira dans sa chambre (il avait 21 ans).

Jamais il n'a insulté ni son père ni sa mère, il avait un charmant caractère.

C'est en souvenir de ce passé que je désirerais, avec ses anciens [page 3] condisciples (la plupart sont établis pharmaciens, médecins, avocats, etc.) qui m'ont tous parfaitement accueillis quand je leur en ai parlé, prier Monsieur le Maréchal de lui faire grâce de la vie.

Veillez donc, Monsieur l'avocat, me dicter ce que j'ai à faire dans ce cas difficile.

Recevez Monsieur mes sentiments les plus respectueux.

L. Cerveau

Adresse Cerveau rue S<sup>t</sup> Laud 4  
Angers

---

Monsieur,

Je vous envoie la pétition dont je vous avais parlé, elle coïncide, je crois, très bien, avec ce que je vous avais annoncé.

Dieu veuille qu'elle puisse servir. Si vous pouvez, Monsieur, présentez-là vous-même, c'est le désir de ses amis ; si non, faites-là parvenir au Maréchal par le moyen que vous croyez le meilleur, ils trouveront toujours bien ce que vous ferez.

Recevez, Monsieur, les remerciements les plus sincères de ses amis et condisciples, je vous présente mes salutations respectueuses.

L. Cerveau

Monsieur,

Pardonnez-moi si je prends la liberté de vous écrire ces quelques lignes pour vous dire que je suis dans l'impossibilité de vous rendre une visite dont j'avais grand besoin pour m'entretenir de ce pauvre Malheureux Lebiez dont j'ai connu le Jugement. Depuis ce jour je suis dans un chagrin mortel et depuis mon évanouissement de Mardi je suis allité et ne pense pas pouvoir [page 2] sortir d'ici quelques semaine.

Les médecins me trouve beaucoup de fièvre et bien faible chose qui ne puis manquer surtout depuis le jour où j'ai appris sa condamnation. Je vous serez bien obliger Monsieur si vous pouviez m'envoyer mes lettres auxquelles vous savez que je tiens beaucoup, je ne vous demande pas à ce que vous me les apportiez chose ? que je ne mérite pas je le sais ! après avoir été la maîtresse d'un assassin je ne prévoyais pas l'avenir de cette manière car je croyais pouvoir vivre toute ma vie honnêtement avec lui en devenant sa femme mais le destin a été autrement.

Oh ! Monsieur je me recommande à votre bonté pour pouvoir encore me rendre un service si vous pouviez voir Lebiez lui dire que je lui pardonne et qu'il m'envoie ses derniers Adieux. Je compte [page 3] sur vous et sur votre dévouement car vous savez que je suis seule et délaissé de tout le monde et je serais encore heureuse d'avoir un mot de lui.

Recevez Monsieur mes salutations empressées  
Mathilde Lebeugle

Paris le 2 août 1878

A l'Hôtel Dieu Salle S<sup>te</sup> Marie Lit N° 6

31 Juillet 78. 5 heures du Matin

A M<sup>e</sup> Demange, Avocat de Paul Lebiez

Monsieur,

Ma conscience est inquiète, vous jugerez si les motifs en sont suffisants.

C'est ma faute, je le reconnais, si ma déposition brusquement terminée, Monsieur le Président n'a pas abouti aux conclusions, cad à la solution que M<sup>r</sup> le Juge d'Instruction m'avait chargé de trouver à cette question : « Par suite de quelles circonstances Lebiez, issu d'une honnête famille, en est-il arrivé à commettre un tel crime ? »

Voici comment j'entendais répondre :

Quand j'ai connu Lebiez en 1876, rien dans ses mœurs, dans son caractère, dans ses habitudes n'annonçait un cœur pervers ; il était doux, poli, aimable, et paraissait honnête et même délicat, car il aurait pu nous exploiter, sur la vue des lettres de son père qui promettait toujours de payer ses dépenses, quoique depuis il en fut empêché par l'aggravation de l'état de ses affaires.-

[page 2] Mais il était matérialiste.

J'ai voulu dire pourquoi, d'après ses propres aveux au milieu des entretiens que j'ai eu avec lui à ce moment.

1° Il avait été mal éduqué dans sa famille, puisque sa mère ne s'occupait pas de lui et le détestait.

2° Au lycée, il était avec les esprits forts, les sceptiques et les railleurs des croyances religieuses. La classe de philosophie, avec le faible programme qu'on connaît, n'avait pas eu pour résultat de lui inculquer des idées spiritualistes et morales.

3° L'enseignement médical avait corrolé son matérialisme.

4° Ses occupations de naturaliste et de dissecteur ne le mettait en rapport qu'avec la matière.

5° Ses lectures assidues des pires journaux matérialistes et sa fréquentation des groupes d'étudiants les plus franchement positivistes, athées, etc. contribuèrent à l'enfoncer dans ses négations.

II Les élections de 1876, en ramenant le triomphe des nombreux adeptes de ses doctrines, avaient exalté ses espérances.

Il voyait « le matérialisme déjà répandu dans les Ecoles de médecine, puissant, disait-il, au Muséum, au Collège de France, à l'Ecole Normale, dans la presse, dans la jeunesse « dans les Ecoles, il le voyait largement représenté dans les Chambres et cela lui semblait d'avoir « précipité l'effondrement du Vieux monde et l'avènement du monde nouveau. »

Car pour son esprit logique, le matérialisme aboutit à une transformation sociale, puisqu'il n'y a plus ni Devoir, ni droit, ni justice, [page 3] ni loi, ni responsabilité, telles que le Vieux Monde les entend et les conçoit.

Ces grands principes sociaux ne sont plus que des conventions qui changent avec chaque génération, et avec l'enseignement nouveau qu'on donne au peuple, etc, etc.

Voilà quelles théories il émettait et propageait.

III - Je dois dire que je l'ai vu lutter pendant des mois entiers contre la misère et le besoin, non sans courage et sans une certaine résignation fataliste.

Ce n'est donc pas aux premières souffrances qu'il en arrive au crime.

Sa misère rue d'Assas était horrible. Longtemps il ne vécut que d'un morceau de pain que le garçon lui passait par pitié. Et il ne se plaignait pas. Ce ne fut qu'à la fin, épuisé, exténué, abattu, ne pouvant plus se soutenir, qu'il se résigna à dire au garçon qu'il mourait de faim.

On lui donna à manger. On lui procura des vêtements, du linge et on fit une quête à l'hôtel pour lui permettre de chercher du travail.

Il en avait cherché longtemps, sa correspondance au [timbre] des bureaux de placement le prouvait.

Après tant de souffrances, il tomba gravement malade. J'appelai son père par dépêche, il arriva par le premier train, car il l'aimait visiblement et en parlait avec émotion. -

Matérialiste, c'est la faute de la famille, de l'Ecole, de la Faculté de Médecine, de la Presse, etc.etc.

Victime des institutions de son temps, la protection, l'appui, les bons conseils de vrais amis lui ont manqué.

Ne trouvant pas de travail, n'étant pas aidé par son père qui ne le pouvait pas, détesté de sa mère qui ne le voulait pas, il a supporté cette affreuse existence pendant des mois entiers ; tout le monde à l'hôtel s'apitoyait sur son sort, compatissait à ses malheurs et j'ose dire qu'il était digne de grande pitié.

Maître, veuillez pardonner, jugez et appréciez.

Le témoin L. Dupuich

Paris 2 août 1878  
45 r. de Maubeuge

Monsieur

J'ai entendu la magnifique plaidoirie prononcée par vous en faveur de Lebiez. Il était impossible de trouver des accents plus élevés et ceux-là, seuls, qui ont pu nous écouter purent juger votre admirable talent.

Mes plus sincères félicitations.

Si Lebiez avait pu être sauvé [page 2] il l'eût été par vous.

La « pitié », c'était vraiment la seule chose à invoquer et peut-être auriez-vous réussi si vous aviez trouvé un concours là où vous avez trouvé un adversaire.

Vous l'avez dit Monsieur avec un rare bonheur d'inspiration. La première parole de compassion est tombée de la bouche de M<sup>gr</sup> Freppel. Pourquoi ne serait-ce pas la dernière à faire entendre ? [page 3] M<sup>gr</sup> est le pasteur suprême des malheureux condamnés et son intervention auprès du Chef de l'Etat serait accueillie... Son caractère d'évêque, sa charité s'exerçant en faveur de celui-là même par lequel il a été compris, seraient les meilleurs moyens d'obtenir, et de justifier, la pitié.

N'est-ce pas à vous de suggérer cette pensée ? A vous l'homme de cœur, l'avocat si chaleureux, à vous dont toute l'assistance a écouté si religieusement un plaidoyer qui [page 4] a fait battre à l'unisson tous les cœurs de l'auditoire ?

Il y a là une idée. Je vous la livre et serait-elle mauvaise que je lui devrais d'avoir eu l'occasion de vous crier « Bravo », de vous avoir exprimé toute mon admiration.

Recevez Monsieur, l'assurance de ma plus parfaite considération.

Ch. De [*Boisluy* ?]

---

Paris, le 9 août 1878

Monsieur et cher Maître

J'ai en ce moment une affaire très intéressante en nullité de mariage contre un nommé *Delente* [*Deleute* ?], disparu.

Ma cliente m'affirme que Delente était ami de Lebiez.

Vous serait-il possible de pousser l'indiscrétion jusqu'à demander à ce dernier s'il sait ce qu'est devenu ce Delente, fils d'un médecin du g<sup>d</sup> Montrouge.

Vous me rendriez un bien grand service.

Je vous remercie mille fois d'avance.

Votre bien dévoué.

Léon Clerc

Angers, le 7 août 1878

Mon cher Monsieur Demange

Avant de répondre à votre aimable lettre, j'ai voulu me renseigner un peu sur les dispositions de M<sup>gr</sup>. Freppel. On avait déjà, d'ailleurs, dès le jour où paraissait mon article et à cette occasion, [*même*], fait courir en ville le bruit que M<sup>gr</sup> était parti pour Paris. Ce n'était qu'un bruit, mais ce pourrait être aussi un symptôme heureux, laissant supposer qu'il avait pu en traduire l'intention dans son entourage. D'un autre côté, un grand nombre d'ecclésiastiques, notamment de l'évêché, sont venus acheter le journal ce jour-là, et tous parlaient hautement des bonnes et charitables intentions de l'évêque. La famille - je tiens ce détail d'un de ses membres - a fait, auprès de lui, des démarches qui ont été accueillies avec bienveillance et avec promesse d'agir pour obtenir une commutation. Toutefois le prélat aurait dit que le succès lui paraissait bien difficile.

Il est certain qu'une lettre de vous le trouvera dans les meilleures dispositions et ne fera que les fortifier. J'ai su indirectement que votre admirable plaidoirie et les conclusions que je me suis permis d'en tirer à son égard, [page 2] l'ont beaucoup impressionné. Enfin, il est de ceux qui ont, comme l'on dit vulgairement, le bras long ; son influence est grande, et il ne se fera pas faute de l'utiliser, près du Maréchal pour lui arracher une commutation, dont il reporterait tout l'avantage et le bienfait sur la religion. A mon avis donc, mon cher Monsieur Demange, puisque vous avez bien voulu me demander conseil, j'estime que vous ne devez pas hésiter à vous adresser à lui ; il en sera flatté, et, peut-être votre action commune aboutira-t-elle à un heureux résultat pour ces deux infortunées familles de l'Anjou, entourées ici de commisération et de respect.

Dans un autre ordre d'idées, je vous sou mets ici une petite question dont la solution serait peut-être utile à vos démarches. Ne pourriez-vous obtenir de nos amis qu'ils fassent un peu plus de silence, dans nos journaux, sur cette malheureuse affaire, surtout sur le nom de votre client dont ils abusent dans un intérêt politique ? A chaque instant, je vois et je lis, dans les journaux conservateurs, des allusions que je trouve d'autant plus déplacées, qu'elles rivent l'attention publique sur lui, sur son républicanisme et sur sa philosophie socialiste assez bête sinon inconsciente.

[page 3] Moins on parlera de lui, ce me semble, plus il sera possible d'intercéder pour une commutation de peine, tandis que si les partis se le jettent mutuellement à la tête, l'opinion finira par oublier qu'il n'a que 25 ans, et sa situation par ne plus inspirer d'intérêt. Voilà ce que je redoute le plus et ce qu'il faudrait essayer d'empêcher.

En finissant, laissez-moi vous féliciter de nouveau sur votre belle et magnifique défense, dont un auditeur enthousiasmé m'a donné tous les détails. M. de [*illisible*], en effet, ne veut pas que je ferme ma lettre sans vous envoyer de sa part ce témoignage de son admiration et ses remerciements, ainsi que les miens, pour les bonnes intentions que vous avez eu pour lui.

Ma femme, bien sensible à votre bon souvenir, me charge aussi de vous en remercier, et moi je vous prie de vouloir bien me continuer ces sentiments affectueux dont je suis si fier et dont je voudrais être plus digne ; mais ce dont je suis sûr, par exemple, c'est de mon inaltérable et cordial dévouement.

Henry de la [*Gary ?*]

Angers, le 24 août 1878

Mon cher Monsieur Demange,

Ainsi que vous le verrez, je n'ai pas hésité un seul instant à faire ce que vous m'avez demandé, mais combien j'ai peur d'être resté au-dessous de ma tâche ! Jamais elle ne m'a paru si difficile ; quand une première fois je me suis adressé, dans le même sens et pour le but, à l'évêque d'Angers, j'avais au moins un sentiment à faire vibrer son cœur, celui de la religion qui ordonne le pardon ; mais ici, devant le Maréchal, je me suis senti plus troublé par l'infériorité de son prestige et de son pouvoir que par la grandeur même de l'entreprise.

Enfin, on fait ce que l'on peut et il ne me reste plus qu'à joindre mes vœux sincères à vos efforts. Ceux-ci seront bien plus efficaces, car ma voix isolée est bien peu de chose.

Je fais partir, à l'instant même et à l'adresse du Maréchal, un numéro placé sous enveloppe, et j'ai eu soin d'entourer l'article en bleu pour attirer son attention.

[Page 2] En vous remerciant bien vivement, d'abord de m'avoir associé à une bonne œuvre, ensuite de m'avoir envoyé une dépêche que je vous avais demandée, permettez-moi de vous demander encore de me tenir au courant dès que vous connaîtrez le résultat, et Dieu fasse qu'il soit conforme à nos désirs !

Recevez, mon cher Monsieur Demange, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Henry de la [Gary ?]

---

Evêché d'Angers

Angers, le 2 Août 1878

Monsieur l'avocat,

J'écris à M. le Maréchal Président de la République pour demander la grâce de Lebiez et de Barré ; mais, je vous l'avoue bien, sans aucun espoir, connaissant d'avance à cet égard, les dispositions de M. Du Fr... [illisible]

Quoiqu'il en soit, permettez-moi de vous féliciter de votre plaidoyer si éloquent et si élevé. Ce qui restera de ce triste procès, c'est la leçon que vous avez su si bien en tirer. Puisse-t-elle être écoutée et comprise ! A vrai dire, je ne l'espère pas, tant que nous serons gouvernés par des hommes qui n'oseront pas répudier les théories philosophiques dont Lebiez et Barré ont tiré des conséquences sauvages mais logiques. Avec la négation de l'âme immortelle créée de Dieu, je défie qui que ce soit de justifier la condamnation des deux criminels, si ce n'est au point de vue utilitaire, qui il faut bien l'avouer est aussi celui des bêtes brutes. Ce sont les professeurs qu'il faudrait condamner avant les élèves : ceux-ci ne font qu'appliquer la théorie avec la fougue et l'impétuosité de leur âge.

[page 2] Encore une fois, merci, cher Monsieur, pour vos belles paroles qui ont eu en France un profond et légitime retentissement et veuillez bien croire à ma haute estime et à mes sentiments dévoués.

+ Ch. Emile, évêque d'Angers

L'Abbé Lamazoul  
Curé de Notre-Dame d'Auteuil

Monsieur le Baron Ambert m'a écrit pour me prier de venir demain jeudi dîner avec lui chez vous et M<sup>me</sup> Demange. Je ne veux pas me présenter chez vous sans m'être annoncé moi-même. Je me permets d'ajouter que le jour même où vous avez plaidé pour Lebiez, j'avais à dîner quelques magistrats et un Conseiller d'Etat qui ont parlé de votre discours comme d'une œuvre très remarquable, très élevée. Je vous félicite en particulier de la vigueur avec laquelle vous avez défendu les grandes vérités de l'Ordre Moral dans un moment où elles le sont si peu.

Respects

---

Paramé, près S<sup>t</sup> Malo

Auguste Nicolas  
Conseiller H<sup>te</sup> à la Cour d'Appel de Paris

Ses meilleures félicitations à M<sup>e</sup> Demange pour ses belles paroles dans l'affaire Lebiez, les seules qu'on put dire, mais qu'il fallait sentir pour si bien dire, et qui honorent l'homme autant que l'avocat.

## Coupures de journaux concernant la suite du procès

---

### L'Univers

Vendredi 9 août 1878

[...] Nous avons mentionné les applaudissements prodigués par l'auditoire à la religieuse plaidoirie de M<sup>e</sup> Demange pour Lebiez. Nous devons constater aujourd'hui que cette approbation a eu dans le public un long retentissement. Ce succès est consolant ; il prouve que les sentiments généreux ne sont qu'assoupis, et éclatent encore quand on sait les réveiller. Cette plaidoirie est en même temps un acte de courage. Il y a un certain monde où l'on ne parle pas impunément en chrétien. Celui qui relève la tête pour dire la vérité sait à quoi il s'expose. Il faut que le Chrétien soit plus que jamais doublé du soldat et prêt à tout souffrir : sa vie est une vie de combat. Chacun de ses mérites est un péril, et si son sang ne coule plus, le fiel de ses adversaires déborde comme au jour des persécutions sanglantes. M. Demange a eu du courage. L'approbation qu'il en recueille n'est pas celle qu'on accorde à des phrases bien faites et bien dites, éloquemment ou non : elle part de plus haut et va plus loin. Elle le fortifie d'avance, comme elle le soutiendra toujours, contre les murmures du scepticisme, et qui sait si la pensée chrétienne qui fait l'honneur de sa plaidoirie n'a point réveillé dans l'âme de l'assassin l'écho lointain du temps où il n'avait rien à se reprocher encore ; qui sait si l'avocat n'a pas frayé le chemin au prêtre, et qu'il n'a pas défendu son client devant Dieu en même temps que devant les hommes ? [...]

---

### Le Courrier d'Angers

Dimanche 25 août 1878

Chronique judiciaire  
Cour de Cassation (chambre criminelle)  
Présidence de M. Barbier, conseiller doyen  
*Bulletin du 23 août*  
Pourvoi de Barré et Lebiez. – Rejet

Les pourvois de Barré et Lebiez, condamnés à la peine de mort pour assassinat de la veuve Gillet, dit de la rue de Poliveau, ont été rejetés à l'audience d'aujourd'hui.

Trois moyens étaient invoqués :

I. Le premier était tiré de la violation des articles 317, 318, 268 et 269 du Code d'instruction criminelle et du principe du débat oral, en ce qu'un des témoins assignés n'ayant pas comparu à l'appel de son nom, le président aurait, en vertu de son pouvoir discrétionnaire, donné lecture de sa déposition écrite dans l'instruction, et que malgré cette lecture, ce témoin aurait postérieurement été entendu dans sa déposition orale faite sous serment.

Ce moyen a été rejeté, par ce motif que l'absence d'un témoin ne comparaisant pas au moment où il est appelé à déposer, il appartient au président de la Cour d'assises d'ordonner la lecture de sa déposition écrite, s'il le croit nécessaire à la manifestation de la vérité.

Le président, en effet, ignore si ce témoin se présentera plus tard, et dès lors, s'il y a lieu à surseoir à la lecture de sa déposition ; puis les témoins, étant appelés dans l'ordre utile à la clarté du débat et à la manifestation de la vérité, il peut y avoir nécessité de connaître au moment même où ils sont appelés à déposer, les faits parvenus à leur connaissance sur le point spécial dont la Cour s'occupe.

En outre, cette lecture faite légalement n'empêche pas ce témoin, se représentant à la fin de l'audience, de faire sa déposition oralement et sous la foi du serment. Ce témoin, en effet, régulièrement cité et notifié, appartient aux débats et il ne peut en disparaître que sur la renonciation du ministère public et de l'accusé. Dans l'espèce, aucune renonciation à son audition ne s'était produite.

II. Le second moyen était fondé sur ce qu'à la suite de l'audition d'un témoin appelé en vertu du pouvoir discrétionnaire, le président n'aurait pas demandé au témoin si c'est des accusés présents qu'il a entendu parler, et à l'accusé s'il veut répondre à ce qu'a dit le témoin. Cette formalité est inscrite par l'art. 319 du Code d'instruction criminelle.

Ce moyen a été rejeté comme manquant en fait. Le procès-verbal, en effet, fait après l'audition de tous les témoins une mention générale de l'accomplissement des formalités prescrites par l'art. 319, s'appliquant à tous les témoins entendus sans distinction. Rien n'oblige le greffier à faire cette mention à la suite de la constatation de l'audition de chaque témoin. Une mention générale suffit.

III. Le troisième moyen était fondé sur la violation de l'art. 371 du Code d'instruction criminelle, en ce que le procès-verbal de la dernière audience ne constatait pas la composition de la Cour d'assises, lorsqu'elle est revenue prendre séance après la délibération du jury.

Ce troisième moyen a été également rejeté. Le temps de la délibération du jury, en effet, fait partie de la séance dans laquelle elle a eu lieu ; or, si au commencement du procès-verbal de cette séance, la composition de la Cour d'assises est constatée comme étant la même qu'aux audiences antérieures, rien n'oblige à une constatation nouvelle de la composition de la Cour, lorsqu'elle reprend séance pour entendre le résultat de la délibération du jury.

Le greffier n'est pas tenu de constater à nouveau la composition de la Cour, chaque fois qu'il y a une suspension d'audience dans le cours d'une séance. Dans la pratique et cela suffit, cette constatation n'est faite qu'à la reprise d'une audience renvoyée au lendemain.

D'ailleurs, en fait, dans l'espèce, cette constatation est légalement et régulièrement faite par l'arrêt de condamnation prononcé séance tenant est immédiatement après la lecture de la déclaration du jury, et constatant que les magistrats qui l'ont rendu et signé, sont les mêmes que ceux successivement dénommés dans chaque séance, et notamment à la dernière.

En conséquence, les pourvois de Barré, Lebiez et femme Lepin ont été rejetés après avoir entendu le rapport de M. le conseiller Thiriot, et sur les conclusions conformes de M. l'avocat général Desjardins.

Plaidant, M<sup>c</sup> Massénat-Déroche, avocat.



Paris est certes bien agréable pour celui qui aurait 300 francs par mois à dépenser, car tous les plaisirs y abondent, mais avec beaucoup d'argent. Beaucoup dépensent des sommes folles. Mais, quand bien même, j'aurais pareille somme à ma disposition, je ne le ferais pas.

Je travaille sérieusement, et veux continuer. [...]

Je vais prendre une chambre dans la rue Grange aux Belles, à un quart d'heure de chemin de l'Etude & dans l'appartement de Louis et Marie. [...]

Tout à toi

Ton fils qui t'aime

(signé) Barré

N°3

Barré à son père

Paris, le 18 octobre 1875

Mon cher père,

Je viens de me présenter aujourd'hui, par l'intermédiaire de mon bon ami Brochin, chez M<sup>e</sup> Favre, notaire, rue Thévenot, entre la rue Saint Denis et le boulevard Sébastopol, en qualité de 5<sup>ème</sup> clerc. [...]

Je suis bien content.

Je t'embrasse d'amitié.

(signé) Barré

N° 4

Barré père à son fils

Saint Georges, le 19 octobre 1875,

Je réponds à ta dernière que tu te presses de ton certificat . [...]

Je t'envoie le certificat et un billet de 100 fr. et je suis content de ton avancement. Je fais part de tes nouvelles à toute la famille. Ils ont les mêmes reconnaissances pour toi. [...]

Tu me parles de Paul Lebiez. [...]

Je pense que quand tu seras 5<sup>ème</sup> clerc, tu gagneras quelque chose.

Prends du courage, conduis-toi toujours bien, tu arriveras ; en travaillant, on vient à bout de tout.

Je suis en attendant ton père qui t'aime

(signé) Barré

N° 5

Barré à son père.

Paris, le 20 octobre 1875.

Mon cher père,

[...] Tu me parles de Paul Lebiez. Je l'ai vu deux fois depuis un mois car tu sais que je ne suis pas matinal. Je me lève à 7h.<sup>1/2</sup>, 1/2 heure pour m'habiller, il est 8 heures et je me rends en me promenant à l'Etude.

J'en sors à 9 heures, et il demeure trop loin ; de la porte Saint Martin à la rue de l'Ecole-de-Médecine il y a une bonne course. [...]

[page 4] Tout à toi de cœur.

Ton fils.

(signé) Barré

N° 6

Barré à son père

Paris, le 13 Novembre 1875

Mon cher père,  
[...] Je te priais de m'envoyer de l'argent sous quelques jours, mais je n'ai encore rien reçu.

Ne tarde donc point, je t'en prie, car j'en ai un pressant besoin.

J'ose espérer que lundi matin je recevrais une lettre de toi. [...]

Ton fils qui t'aime  
(signé) Barré

N° 7

Femme Lepin à Reine Demay

Paris, le 9 février 1876.

Ma chère Reine,

A quoi pense-tu donc de ne pas me répondre ?

[...] Tu me crois heureuse, tu as bien tort, car je souffre plus que je ne souffrais dans mes moments de plus grande détresse où tu m'as connue. Enfin, que veux-tu faire, j'ai commis la faute, il faut que j'en subisse les conséquences. Avec cela, pour achever le tout, Aimé a repris son caractère qu'il avait lorsque tu l'as connu ; il est encore pis qu'à Angers. Il ne me défendait pas de venir chez toi et ici il me défend chez nos voisins où lui-même m'avait introduite lors de mon arrivée. [...]

Enfin pour toute distraction le soir j'ai souvent des sottises et toujours des scènes de jalousie. [...]

Enfin, pour en finir, comme je ne suis pas obligée d'endurer tant de peines pour quelqu'un avec qui je ne suis pas forcée de rester, je couve en ce moment-ci, et lorsque j'aurais ce qu'il me faut, tu sais, je filerais du doux en m'acheminant du côté d'Angers, car certes je n'ai pas envie de laisser ma peau à Paris, et je souffre trop intérieurement comme extérieurement, car j'ai tout pour être malheureuse et d'être exilée de mon pays, et par l'être qui me faudrait près de moi. [...]

Allons mes amis, au revoir, je ne désespère pas, Dieu soit loué, lorsque je mettrai les pieds dans le train à revenir, je ressemblerais à un prisonnier sortant de sa cellule pour recouvrer la liberté.

Au revoir ma Reine.  
(signé) Léontine

N° 8

Barré à son père

(Lettre dont la date est enlevée, mais paraissant remonter aux premiers jours de Décembre 1875.)

[...] J'ai acheté du charbon de terre et du bois, et dans ma chambre au 5<sup>ème</sup> je passe mes soirées ; tantôt en compagnie de Paul, qui s'est rapproché de moi, car il est externe à Lariboisière, tantôt et le plus souvent seul. [...]

Ton fils dévoué  
(signé) Barré

N° 8<sup>bis</sup>

Barré à son père

Paris, le 3 Mars 1876

Mon cher père,

[...] Je n'ai pas vu Paul depuis 2 mois au moins. J'aime à croire qu'il est casé comme interne dans quelque hôpital. Avant ce temps, il était à Lariboisière, et comme il n'était pas trop loin de chez moi, je le voyais encore de temps en temps. [...]

(signé) Barré

N° 9

Barré à son père

Paris, le 28 Mars 1876

Mon cher père,

[...] Dans ce moment-ci, j'ai quelques petites affaires en voie, et desquelles j'espère avoir quelques petits bénéfices.

[page 6] J'ai été chargé par des clients pour lesquels j'ai fait des actes, soit des inventaires soit des liquidations, de vendre en leur nom des titres de rente.

C'est le moment car la rente est on ne peut plus élevée, et c'est le vrai moment d'augmenter ses revenus.

Avec de l'argent on gagne de l'argent, et certes je te prie de croire que si j'en avais en ma possession, je saurais bien l'employer utilement et le faire produire.

Toutes les facilités sont à Paris pour faire des opérations de Bourse, et en peu de temps on double sinon son capital, mais bien ses revenus. [...]

Avec 5000<sup>f</sup>, sans les endommager, mais achetant en baisse et vendant en hausse, je pourrais complètement à tous mes besoins, y compris mes appointements.

Ces 5000<sup>f</sup> te rapporteront 250<sup>f</sup> de rente, ils m'en rapporteraient 600 et peut-être plus.

Examine donc bien cette question et prends mes intérêts.

[...] En relation directe avec l'agent de change de l'étude, je dépose aujourd'hui mes fonds, trois jours après j'ai les titres, tandis qu'en province vous avez des retards, et jusqu'à 15 jours avant d'obtenir vos titres, ou l'argent provenant de leur vente.

[...] En attendant, je vais recevoir courant d'avril quelques rémunérations de mes clients. [...]

A toi d'amitié

Ton fils

(signé) Aimé

N° 10

Femme Lepin à Reine Demay

Paris, le 29 Mars 1876

Ma chère Reine,

[...] Je viens de recevoir de l'argent et j'en profite pour t'envoyer 20<sup>f</sup> somme suffisante pour retirer un de mes couverts d'argent qui est pour 19<sup>f</sup>. Tu seras donc assez gentille sitôt retiré de me l'envoyer dans la même journée pour que je puisse [page 7] faire de l'argent avec. [...]

Tu trouveras peut-être drôle tout ce trafic que je te fais faire. [...]

Heureusement, dans tout notre malheur que nous n'avons pas encore la montre au gars Barré à retirer ce mois-ci [...] c'est le 12 ou le 13 que tu le verras ce joli petit Mathurin.

Il est toujours le Mathurin d'autrefois va, il n'a jamais changé, au contraire ; j'aurais bien dû te croire, ma pauvre Reine, lorsque tu me disais si bien la vérité que quand il me tiendrait il m'en ferait de toutes les couleurs : enfin que veux-tu, j'expie ma faute fortement. [...]

Tu verras la Guérite toute grande, toute mignonne [...] malgré cela le gars Barré ne peut pas la supporter ; elle le déteste, elle en a peur, de sorte que je suis à me demander si je dois la placer hors de la maison. [...]

Ah ! Que j'ai le cœur gros, si tu savais... [...]

Figure-toi, ma Reine, que le gars Barré va être obligé les premiers jours du mois, de prendre une chambre, parce que son père vient de lui annoncer que sa tante de Saint Georges ; qui a une demoiselle ..... Eh bien elle est mariée cette cousine, et le deux ou le trois avril ils viennent tous les deux à Paris. Tu comprends qu'il s'empressera de ne pas les amener rue Grange aux Belles ; mais ils ne resteront que deux ou trois jours.

Au revoir, le bonjour à ceux qui s'intéressent à moi.

(signé) Léontine

N°11

Barré aux époux Demay

Paris, le 25 avril 1878

Mes bons amis,

Nous abusons vraiment de votre bonté. [...]

Le 12 Mai prochain, je passerai le Conseil de Révision ; je partirai quelques jours à l'avance. [...]

Je m'en réjouis de faire ce voyage d'une manière et pas de l'autre, d'un côté parce que je serais content de revoir ma capitale de [page 8] Saint-Georges, de revoir papa et surtout ses pièces de cent sous, d'un autre j'évitais autant que possible de me faire voir à Angers, car ma réputation ne doit pas être trop bien accréditée. [...]

Ci-joint une lettre pour Paris que je vous prie de mettre à la Poste à Angers au reçu de la présente. Je vous donnerai des renseignements, mais pour bien faire, il faudrait qu'elle arriva à Paris jeudi matin. Ainsi si mercredi vous recevez ma lettre, allez mettre celle-ci bien vite dans la boîte.

Tout à vous

(signé) Aimé

N° 12

Femme Lepin à Reine Demay

Paris, le 5 Mai 1876

Ma chère Reine,

Je n'ai que 5 minutes à disposer et je les emploie pour t'écrire un mot et te prier de bien vouloir me rendre encore un service, ce serait de bien vouloir me retirer la montre du gars Barré je t'envoie 41 fr. soit donc assez bonne de bien vouloir me l'envoyer aussitôt retirée tu me feras plaisir.

Nous nous portons bien et souhaitons que vous soyez de même.

Je vous embrasse d'amitié.

Votre amie

(signé) Léontine

N° 12<sup>bis</sup>

Barré à la femme Lepin

Paris, le 12 Mai 1876

Ma chère fille,

Refusé.

Je t'envoie de l'argent. J'en ai plein mes poches. Tout va à merveille. Va immédiatement payer s'il n'est pas trop tard.

J'ai bu un coup. Pardonne-moi ma pauvre petite titine.

Je t'aime, je te l'assure.

A toi et tout à toi (signé) Aimé

J'embrasse ma petite fille Guérite.

[page 9] N° 13

Barré à son père

Paris, 22 mai 1876

Mon cher père,

[...] J'ai acheté 1 obligation de la Ville de Paris à 365 francs, c'est à peu près le milieu (emprunt de 1869)

Je suis bien content : maintenant si après la foire tu peux m'envoyer une petite somme, je la placerais et tâcherais de la faire produire.

[...] Ton fils qui t'aime

(signé) Barré

N° 14

Barré à son père

Paris, le 23 Mais 1876

Mon cher père,

[...] J'ai une autre affaire à t'annoncer.

La Ville de Paris, pour faire face aux dépenses que vont nécessiter les travaux pour l'exposition de 1878, a été autorisée à faire un emprunt de 120 millions ; tu dois avoir vu cela ces jours-ci. [...]

Dans cette circonstance il y a de sérieux bénéfices à réaliser.

[...] Pour te confirmer l'exactitude de mes paroles, il (Alexandre Lamotte) t'écrit quelques lignes qu'il joint à ma lettre, car je t'entends d'ici me dire : Tu es trop vif... lorsque tu as quelque chose dans l'idée, il faut que tu le mettes à exécution et tout de suite.

De ce côté tu as raison.

Enfin tu peux te convaincre et que je n'ai pas fait une mauvaise affaire de Bourse pour commencer. [...]

Je commence à en être en âge à devoir gagner de l'argent.

[...] Mais si d'un autre côté et sans nuire à mes occupations notariales, je puis réaliser quelques petits profits, ce n'est point à dédaigner mais bien à envier.

Réponds-moi donc le plus tôt que tu pourras, et s'il t'est possible de trouver une somme, fais-la moi parvenir.

[...] Ton fils qui t'aime sincèrement.

(signé) Barré

[page 10] N° 15

Barré à son père

(Timbre sec : M<sup>e</sup> Marc Fabre, notaire à Paris)

9 juin 1876

Mon cher père,

[...] J'ai vendu déjà deux fois mon obligation j'ai réalisé 5 francs 20<sup>ce</sup> de bénéfices.

Envoie-moi donc mon cher père une somme de 30 ou 40 francs. [...]

Reçois l'expression de la sincère amitié de ton fils.

(signé) Barré

N° 16

Barré père à son fils

Saint-Georges, le 14 juin 1876

Mon cher fils,

[...] Je t'envoie 50 francs ; mais quand Marie ira, je tâcherais de t'envoyer 400 francs. Tu achèteras encore une autre obligation. J'ai vu les 1869, elles sont à 360.50, cela monte ; si je pouvais trouver une petite somme de 3 ou 4 mille francs, je te les ferais passer, mais si je ne trouve pas, je ferai peu à peu la somme.

[...] Ton père qui t'aime

(signé) Barré

N° 17

Barré à son père

Paris, le 30 juin 1876

Mon cher père,

[...] Si tu me pouvais trouver une somme assez forte, envoie-moi de quoi acheter une autre obligation, cela m'en ferait deux, tu m'adresseras cela par Marie, pour éviter des frais d'envoi.

Mais le moment est propice, et en quelques semaines je puis réaliser certainement de beaux bénéfices. [...]

Je termine ma lettre en t'embrassant d'amitié.

Ton fils (signé) Barré

[page 11] N° 18

Barré père à son fils

Saint-Georges, 4 Juillet 1876

Mon cher fils,

Je réponds à ta lettre du 30 Juin dans laquelle tu me parles d'argent. Je ne puis t'envoyer de somme d'argent, telle est la plus belle affaire qui puisse se présenter ou bien il me faudrait faire une obligation chez le notaire... plus tard dans le temps de la S<sup>t</sup> Martin je pourrai te faire une somme parce que je ferai rentrer mes fonds, mais en ce moment c'est impossible... Tu dois bien savoir que dans la campagne au moment de la récolte le monde n'a pas d'argent. [...]

Ton père

(signé) Barré

N° 19

Barré père à son fils

Saint-Georges, 18 Juillet 1876

Mon cher fils,

Je te parle au sujet de l'emprunt. Je viens de voir cela sur le journal de Maine-et-Loire.

[...]

Tu peux bien faire ma souscription de 6 obligations de 500 fr. qui font 125 fr. à verser, 125 par 6 font 750 qu'il faut tout de suite. Je peux t'envoyer 750 fr. Fais faire une obligation chez le notaire et comme les époques sont fixées je pourrai te faire la somme.

Au 15 Avril 660 fr.

Au 15 Octobre 660 fr.

Et le 5<sup>ème</sup> terme 1878 720 fr.  
750 fr.

---

2790 fr.

divisé en 6 obligations de 465 fr.

Si les n° sortant étaient favorables tu aurais chance de gain ; mais tu ne peux vendre avant que l'emprunt soit fini, et cela ne finit qu'en 1878. Les 6 obligations te feront 120 fr. de rente. Je ne vois pas un gros gain à faire, cela ne sera que les tirages qui pourraient favoriser et ensuite de vendre et de racheter par les hausses et baisses ; [page 12] les obligations peuvent monter à 470 ou 800 fr.

Rends-moi donc réponse comment tu prétends faire ; cela n'est pas tout d'aller faire des hypothèques, c'est toujours de l'embaras pour vendre le bien, et en achetant cela ne paraît pas. [...]

Je finis en t'embrassant de tout cœur.

(signé) Barré

N° 20

Barré à son père

Paris, le 19 Juillet 1876

Mon cher père,

[...] Tu as parfaitement bien vu les conditions de l'emprunt. [...]

Mais puisque tu n'as que cette somme de 750 fr. je ferai comme tu me l'indiques.

Et plus vite qu'il te sera possible de compléter les obligations, plus vite j'aurais la facilité de les vendre. [...]

Si tu pouvais le faire pour deux, ce ferait 930 fr.

[...] Fais ce que tu pourras.

Tout à toi d'amitié

Ton fils

(signé) Barré

N° 21

Femme Lepin à Reine Demay

Paris, 1<sup>er</sup> Août 1876

Ma Reine,

[...] Hier Dimanche je suis sortie un peu avec Aimé et Guérite ; on lui a acheté des boucles en corail magnifiques, et moi, ma Reine, j'étrennai une toilette de la tête aux pieds. Jamais je ne m'étais vue si belle ; en plus de cela le gars Barré m'a offert une très jolie chaîne en or ; crois-tu que ça va bien ?

Au revoir ma Reine, pense à moi et réponds tout de suite.

(signé) Léontine

[page 13] N° 22

Barré à son père

Paris, le 5 août 1876

Mon cher père,

[...]

Ton fils qui t'aime et qui t'embrasse

(signé) Barré

[...] J'ai acheté et revendu des obligations de l'emprunt 1876 – je me suis fait 122 fr. de bénéfice net en tout.

J'ai racheté du 1869.

Du 22 juillet jour de l'émission au 3 août, c'est-à-dire 12 jours, cela m'a fait de bonnes journées. J'aurais de l'argent, je serais à même, au moyen des connaissances que j'ai, de réaliser de beaux bénéfices et de faire de quoi m'entretenir avec un petit capital.

N° 23

Barré père à son fils

Saint-Georges, 26 août 1876

Mon cher fils,

Voilà mes affaires terminées, la maison est vendue 8000 fr. net pour entrer en jouissance au 1<sup>er</sup> Novembre 1877. Je lui tiendrai compte des intérêts d'ici au 1<sup>er</sup> Novembre 1877, et il m'a promis de me donner trois mille francs dans le mois prochain, le 8 septembre ou le 10.

Je pourrai donc t'envoyer mille francs vers une dizaine de jours. Tâche donc d'attendre, et si tu ne peux, tu m'écriras. [...]

Je fais attention à la vente ; 1869 est à 375 et 1876 à 482 ; il a bien monté, je vois tous les jours le mouvement de la Bourse, la rente est bien élevée. [...]

Ton père

(signé) Barré

N° 24

Barré à son père

Paris, le 30 août 1876

Mon cher père,

[...] Les mille francs que tu m'enverras, je les [page 14] placerai autrement.

Puisque tu conserves tes journaux, regarde vers le commencement de Juillet, le 1 ou le 2, le 5% turc était à 10<sup>f</sup> et quelques centimes, aujourd'hui il est à 13<sup>f</sup> 30, c'est-à-dire à 3<sup>f</sup> de hausse. [...]

Avec des intérêts comme cela, cela aide à vivre qu'en penses-tu ?

[...] Les obligations ottomanes (1860) il y a trois jours valaient 70<sup>f</sup>, elles sont cotées aujourd'hui à 80<sup>f</sup>, c'est-à-dire 10<sup>f</sup> de hausse en deux jours. [...]

Avec les mille francs que tu m'enverras, j'achèterai moitié Turc et moitié Ottoman.

C'est comme cela qu'il faut faire.

Je t'embrasse d'amitié.

Ton fils

(signé) Barré

N° 25

Femme Lepin à Reine Demay

Paris, le 4 septembre 1876

Ma chère Reine,

[...] Règle générale quand tu auras quelque chose à me dire à moi toute seule tu m'écriras à M<sup>me</sup> L.M poste restante, rue des Ecluses St Martin. De cette façon-là personne ne saura ce que tu m'écris. [...]

(signé) Léontine

N°26

Barré père à son fils

Saint-Georges, le 11 septembre 1876

Mon cher fils,

Je t'envoie un billet de 100 fr. Tâche d'en faire un bénéfice. Toute la famille va bien. [...]

Ton père qui t'aime

(signé) Barré

[page 15] N° 27

Barré à son père

Paris, 7 novembre 1876

Mon cher père,

[...] J'ai un petit carnet sur lequel j'ai enregistré tout ce que je fais, en fait d'argent pour mes opérations de bourse et des sommes que je reçois de toi.

23 Juillet reçu.....750<sup>f</sup>

1<sup>er</sup> Août ..... 750<sup>f</sup>

12 septembre .....1000<sup>f</sup>

[...] Lorsque tu le pourras, tu me complèteras 5000<sup>f</sup>, et alors je m'arrangerai comme je l'entendrai. Avec mes appointements, les intérêts de mon argent et les bénéfices que je pourrai réaliser par mes ventes et achats de valeurs, je vivrai sans attaquer le capital. [...]

Je termine, mon cher père, en te souhaitant une bonne santé et en t'embrassant sincèrement.

Ton fils  
(signé) Barré

N° 28

Barré père à son fils

Saint-Georges, le 22 novembre 1876,

Mon cher fils,

Je m'empresse de répondre à ta lettre que j'ai reçue ce matin. Tu me demandes de l'argent : tu dois bien savoir que c'est le temps des règlements de foire et on a bien de la peine à recevoir de l'argent. Tu me demandes quand Terrier doit payer : il doit verser ses fonds au 1<sup>er</sup> novembre 1877.

Tu me dis de compléter 5000 fr., je ne peux pas avant un an.

[...] M<sup>f</sup> Enguibaut a bien du travail ici, il m'a dit que si cela continuait, il serait obligé de prendre un clerc, mais qu'il voulait prendre un clerc capable, qu'il le paierait 1800 fr., s'il prenait un clerc et si tu voulais venir tu aurais bien plus de bénéfice que de rester à Paris, puisque à Paris tu ne gagnes rien, tu dois y réfléchir car depuis que tu es parti d'Ingrandes, il en a sorti de l'argent de ma [page 16] bourse, près de 600 fr. ; rien que depuis que tu es venu à Saint-Georges, voilà 3200 fr. que je t'envoie, sans compter ce que je te donne en partant.

[...] Je ne comprends rien dans tes comptes....

Je te prie de croire que tu me serres les fonds, tu m'empêches de faire des affaires, cela m'empêche de gagner parce que j'ai trop souvent affaire au banquier et tu sais que l'argent [...] ( le reste de la lettre manque)

N°29

Barré père à son fils

Saint-Georges, 20 Décembre 1876

Mon cher fils,

Ma dernière lettre tu me dis qu'elle t'a froissé ; je ne fais que te dire la vérité. L'argent qui sort de ma bourse ne me rapporte plus de rentes mais je ne dis pas que tu le dépenses mal à propos mais je crois que tu dois être comme moi, que cela te paraît long à 24 ans bientôt de voir que tu ne gagnes pas de quoi te suffire. Il ne faut pas perdre courage, cela commence à approcher, te voilà 3<sup>ème</sup> clerc, tu ne seras peut-être pas longtemps avant d'arriver. Tu dois bien voir que l'âge me prend et que je ne peux plus compter gagner d'argent. Je fais ce que je peux, mais mes forces s'en vont toujours. Comptes que le métier est bien dur tu le sais. Et que me reste-t-il de rentes après mes dettes payées ; il faut que je travaille toujours un peu.

[...] J'ai bien de la peine à faire rentrer mes fonds cette année. Il m'est bien dû de l'argent et ça ne rentre pas.

[...] J'ai bien une autre créance que je crains de perdre mais cela n'est pas sûr.

Ma santé est assez bonne pour le présent, je désire que tu sois de même.

Tout à toi.

Ton père qui t'aime  
(signé) Barré

[page 17] N° 30

Barré père à son fils

Saint-Georges, 31 Décembre 1876

Mon cher fils,

La présente est pour te souhaiter une bonne année de prospérité [...]

Tu me parles de ta position. J'ai pensé toujours que tu trouverais plutôt une position au pays qu'à Paris. Tu dois bien voir quelle différence. Si tu étais resté ici, tu aurais mangé chez moi et tu aurais eu des bénéfices.

[...]

Les 75 fr. que tu gagnes, il ne te reste plus que 40 fr. il te faut 60 fr. pour vivre ; fait donc 20 fr. à reporter par mois, plus l'entretien et le blanchissage ; le bar 40 fr. qui font 60 fr. à reporter par mois qui 720 fr. par an, et bien si M<sup>r</sup> Enguibault voulait comme il m'a dit payer un clerc 1800 fr. 150 fr. par mois, tu logerais et mangerais chez moi et même que s'il ne te donnerais que 100 fr. tu aurais encore du bénéfice, tu verrais notre bourse grossir ; il dit que s'il prend un clerc il veut un clerc capable et lui donnera 250 fr. par mois ; si tu pouvais faire son affaire, tu aurais plus de bénéfices qu'à Paris ; tu pourrais mettre de côté 80 fr. par mois.

N° 31

Barré père à son fils

Saint-Georges, 8 janvier 1877

Mon cher fils,

Je te réponds sur ta demande d'argent. Tu ne te figures pas le mal que j'ai en ce moment pour faire face à mes affaires de commerce ; le détail en serait trop long. Si tu voyais mes comptes et les retards de paiements et la marchandise d'avance... Tu me dis que tu ne pourras pas vivre avec M<sup>c</sup> Enguibault. Quand l'on a sa vie à gagner dans le monde, il faut supporter tous les caractères. Celui qui fait bien son travail ne craint pas son maître. Moi, lorsque j'étais ouvrier, c'est toujours les maîtres qui dépendaient de moi ; en faisant mon travail je me trouvais indépendant ; et toi qui travailles bien, tu serais toujours bien avec les patrons les plus méchants. [...]

[page 18] Je t'envoie 100 fr. pour t'aider à passer ton mois de Janvier ; cela me gêne beaucoup, mais je ferais comme je pourrai.

Toujours les notaires de la campagne demandent des clercs capables tous les jours dans le journal. Il paraît que les clercs sont bien rares. Je donne cela comme nouvelle du pays.

Tu sais ce que tu as à faire, je ne t'engage en rien.

Reçois mes assurances les plus sincères.

Ton père qui t'aime

(signé) Barré

N° 32

19 Janvier 1877

La demoiselle Nosbacher, domestique, sœur de M<sup>me</sup> Lévy, dépose entre les mains de Barré une somme de 3000 fr. pour placer en rentes ou en obligations.

Saint-Georges, 22 Janvier 1877

Mon cher fils,

[...] Je te dirais que j'ai vu M<sup>f</sup> Suadeau, notaire à Feneux, qui m'a demandé de tes nouvelles et il m'a chargé de te dire que si tu voulais qu'il te [...] Et M<sup>f</sup> Suadeau père me demande toujours de tes nouvelles et il m'a dit qu'en travaillant on parvenait toujours.

C'est une bonne occasion pour toi si tu pouvais traiter avec M<sup>f</sup> Suadeau, le pays de Feneux est très bon et l'étude n'est pas mauvaise. [...]

J'aurais bien besoin de toi pour mes affaires.

Ton père

(signé) Barré

[page 19] N° 34

Barré à son père

Paris, le 25 Janvier 1877

Mon cher père,

Je te suis bien reconnaissant de toute la peine que tu prends pour moi, je vois que tu penses toujours à moi.

Est-ce bien sérieux ce que tu me dis de M<sup>f</sup> Suaudeau, ne sont-ce point des paroles en l'air qu'il t'a dit :

Je n'ai pas encore 24 ans et quoique mon stage soit terminé, je ne pourrais pas traiter avant dix-huit mois, deux ans.

Tu ne doutes pas un seul instant de la gravité de la position et surtout de la responsabilité.

Entre nous soit dit, quoique je serais assez fort pour diriger une étude comme celle de M<sup>f</sup> Suaudeau, il pourrait parfaitement se faire que je sois quelques fois embarrassé, car il y a souvent des conseils bien difficiles à donner.

Depuis seize mois que je suis à Paris, je n'ai pas perdu mon temps, bien loin de là : au contraire, car on est forcé de travailler.

Je ne voudrais pas entrer chez M<sup>f</sup> Suaudeau, et d'être parfois obligé de lui demander conseil. [...]

Pour cela il faut donc que je reste quelque temps à Paris que j'emploie mon temps sans perdre une minute.

Je ne puis traiter avant 26 ans. Je pourrai venir à Feneu vers la fin de l'année, et être ce qui s'appelle complètement au courant d'une étude.

Je m'installerais, je conduirais l'étude, et je me mettrai en relation, en rapport avec les clients, et je préparerais mes pièces et mon examen pour traiter.

Fais donc part à M<sup>f</sup> Suaudeau père de mes intentions.

Je ne puis écrire à M<sup>f</sup> Suaudeau fils relativement à cette affaire puisqu'il ne m'a pas parlé ni écrit, je ne puis donc m'avancer.

[...] Je vais te donner un aperçu de mes petites manœuvres d'argent et te prouver que l'argent que j'ai et que tu pourrais m'envoyer me rapporte plus de 5 %.

Valeurs françaises (Echéances).

3% se paie	1 <sup>er</sup> janvier	1 <sup>er</sup> avril	1 <sup>er</sup> juillet	1 <sup>er</sup> octobre
[page 20] 5% se paie	16 février	16 mai	16 août et 16 novembre	

Obligations de la ville 1855-60 – les 1 <sup>er</sup> Mars	1 <sup>er</sup> septembre
1865 les 1 <sup>er</sup> février	1 <sup>er</sup> août
1869 les 31 Juillet	31 Décembre
1875 les 15 avril	15 octobre

De cette façon :

J'achète aujourd'hui du 5% qui doit se payer le 16 février prochain.

Au 16 février je touche donc un trimestre de rente.

Je revends ma rente et j'achète des oblig. de 1855-60 dont le semestre se paye le 1<sup>er</sup> mars.

Aussitôt après avoir touché mon semestre d'intérêts, je revends mes obligations et je rachète du 4<sup>1/2</sup> pour cent qui se paie le 22 Mars.

Comme tu le vois donc, et grâce aux différentes échéances je puis toucher, dans le même mois, et à 15 jours d'intervalle 1 trimestre sur la rente et 1 semestre sur l'obligation. [...]

Je t'embrasse d'une bien sincère amitié  
(signé) Barré

N° 35

Barré père à son fils

Saint-Georges, 10 février 1877

Mon cher fils,

J'ai parlé à M<sup>r</sup> Suadeau ; c'est très sérieux mais je lui ai dit que ça serait pour la fin de l'été ; quand il viendra à Saint-Georges je lui parlerai. Si cela te convient comme tu me le dis je dois aller à Feneu, je lui rendrai visite. [...]

Pour de l'argent en ce moment je ne peux t'en faire passer ; cela m'est impossible. Si M<sup>r</sup> Suadeau voulait que tu viennes chez lui bientôt cela ne serait pas la peine de faire des frais d'envoi pour peu de temps. Emprunter, faire des frais, cela mange le bénéfice. [...]

Tout à toi

Ton père qui t'aime  
(signé) Barré

Prends courage, travaille toujours et tu verras que tu parviendras.

[...] Faire de l'argent pour le placer, je travaille toujours pour cela.

N° 36

22 février 1877

La demoiselle Garceau dépose entre les mains de Barré une somme de 2000 francs qu'il doit placer chez son notaire.

(La reconnaissance a été laissée entre les mains de la demoiselle Garceau. – Voir sa déposition du 26 avril.)

N°37

Femme Lepin à Reine Demay

Paris, le 23 février 1877

Chère amie,

[...] En quelques mots je ne veux pas t'intriguer ; je suis trop heureuse de t'apprendre que le but du voyage à Aimé a un motif sérieux qui, Dieu soit loué, me rapprochera de toi.

On propose une étude à Maître Barré, et la proposition a été faite à son père, à qui ça convient fort bien que son fils se rapproche de lui, surtout en le voyant installé tout près de chez lui. Tu vois, chère amie, que la chance n'avait fait que me mettre de côté et qu'elle me reprend maintenant.

J'espère que cette nouvelle te fera plaisir et qu'avec moi tu partageras ton bonheur, celui d'être près d'une amie sincère (c'est toi).

En tous les cas j'aurais encore l'été à passer à Paris, mais une visite de 15 jours sous peu, et l'intention de te rejoindre bientôt fera que le temps s'écoulera bien vite. [...]

Et toi, prends courage et ne t'ennuie pas trop ; pense à moi.

Toujours ton amie

(signé) Léontine

N°38

Barré à son père

Paris, le 21 Mars 1877

Mon cher père,

[...] Le 8 mars dernier, j'ai acheté 20 oblig. Ottomanes 1873 à 64<sup>f</sup>. [...]

[page 22] Je suis heureux, je gagne un peu d'argent.

Envoie-moi donc cent francs vers la fin du mois, pour mon loyer, afin de ne pas déplacer mes obligations qui me font gagner. [...]

Je t'embrasse d'amitié

Ton fils

(signé) Barré

N° 39

Barré père à son fils

Saint-Georges, 30 Mars 1877

Mon cher fils,

[...] Pour faire comme tu me dis de placer mon argent il faudrait que je ne rembourse pas. Tu sais bien que je dois beaucoup, et il m'est dû, mais je ne peux rien toucher. [...]

Je t'envoie de l'argent, il faut qu'il m'en reste. Si tu ne m'avais pas tant coûté depuis que tu es sorti d'Ingrandes, aujourd'hui j'aurais près de 6000<sup>f</sup> que j'ai payés pour toi. [...]

N° 40

Barré à son père

Paris, le 31 mars 1877

Mon cher père,

[...] Si tu veux m'en croire, lorsque tu auras quelque argent, envoie-le moi, je me fais de beaux bénéfices et à mon tour je t'envoierais tous les mois de l'argent. [...]

Ton fils dévoué

(signé) Barré

N° 41

Femme Lepin à Marie Clavreuil

Paris, le 19 avril 1877

Ma chère Marie,

[...] A nous deux maintenant que je te fasse part de mon bonheur. Tu ne devinerais jamais quelle [page 23] charmante surprise Aimé m'a faite pour ma fête, qui était le 11 de ce mois. Figures-toi une paire de brillantes boucles d'oreilles. Crois-tu que c'est gentil ! J'ai failli en tomber sur le c... tellement j'étais contente le soir où, au soleil, ça jette des feux à vous éblouir. [...]

Toute à toi, ta sœur d'âme.

Embrasse bien la vieille Reine pour moi.

(signé) Léontine.

N° 42

Barré père à son fils

Saint-Georges, 2 Mai 1877

Mon cher fils,

J'ai été à Angers hier, j'ai vu M<sup>r</sup> Goujon qui est premier clerc chez M<sup>r</sup> Fonteneur. J'ai parlé un peu avec ce monsieur. Il m'a demandé de tes nouvelles et il m'a dit que tu devrais écrire à M<sup>r</sup> Baillif pour te proposer pour entrer premier clerc chez lui. [...]

Ton père

(signé) Barré

N° 43

Barré à son père

Paris, le 14 mai 1877

Mon cher père,

[...] Tu me parles de me proposer comme premier clerc chez M<sup>r</sup> Baillif.

Réfléchis bien, à Angers, les études sont un peu importantes et il faut paraître sérieux pour occuper le grade de premier clerc.

Je n'ai pas d'avantage sous ce rapport. [...]

Je t'embrasse d'amitié.

Ton fils.

(signé) Barré

[page 24] N° 44

Barré à son père

Paris, le 12 mai 1877

Mon cher père,

[...] Dans ma dernière lettre, j'avais oublié de te dire qu'à partir du 1<sup>er</sup> mai dernier je tenais la comptabilité d'une dame Veuve Petit, fabricante de cartons rue Saint-Denis, 152, en face la rue Thévenot [...]

Ton fils dévoué

(signé) Barré

N° 45

Barré à son père

Paris, le 6 juin 1877

Mon cher père,

[...] Je n'ai pas beaucoup gagné sur mes Est. [...]

Le 4 j'ai acheté 8 obligations de la Vendée à 130<sup>f</sup> et des obligations des Charentes. Elles ont déjà monté, je ne sais combien je gagnerai. Je ne me plains pas de mes spéculations.

[...] J'achète aujourd'hui 5 obligations Orléans à Châlons 1<sup>ère</sup> émission. Regarde donc aussi tu verras si elles monteront. [...]

J'attends le plaisir de te lire.

Ton fils qui t'aime et t'embrasse sincèrement.

(signé) Barré

N° 46

Barré à son père

Mon cher père,

[...] Mes opérations de bourse ne me dérangent en rien dans mon travail d'étude, le petit clerc me fait mes courses. [...]

Ton fils dévoué

(signé) Barré

[page 25] N° 47

Barré père à son fils.

Saint-Georges, le 15 juin 1877

Mon cher fils,

[...] C'est un grand malheur que de ne pas penser à l'avenir, parce que c'est par l'économie que l'on parvient. Je sais bien ce que tu me dis pour la bourse ; je comprends bien, je regarde tous les jours ; je vois que tu gagnes de l'argent, au moins cela te contente et moi aussi moi je travaille pour en gagner et ton avenir n'est pas mauvais.

Je serais bien content que tu viennes quinze jours au mois de septembre. Tâche de faire des économies pour faire ton voyage. Pour moi en ce moment cela me gêne ; il faut que je mette 1700<sup>f</sup> pour cette maison. J'aurais bien préféré de te les faire passer pour les placer en obligations, mais si je peux, je t'en ferai passer d'autres. [...]

Ton père qui t'embrasse de tout cœur.

(signé) Barré

N° 48

Barré à son père

Paris, le 29 juin 1877

Mon cher père,

[...] Tous les soirs, à 5 heures, en m'en allant dîner, j'achète le journal qui vient de paraître, et je devore le cours de la Bourse pour voir si j'ai fait une bonne ou une mauvaise journée. [...]

Ton fils dévoué

(signé) Barré

N° 49

Barré à son père

Paris, le 4 juillet 1877

Mon cher père,

J'ai reçu ta lettre ce matin. Ne crois pas que j'aie besoin [page 26] d'argent. Mais si je te demandais Cent francs, c'était pour ne pas diminuer ma somme, car plus on a d'argent plus on peut en gagner. [...]

Ton fils dévoué

(signé) Barré

N° 50

Barré à son père

Paris, le 13 juillet 1877

Mon cher père,

[...] Les affaires ne sont pas bonnes en ce moment. [...]

J'ai 24 ans<sup>1/2</sup> je ne dois plus être un enfant, il y a longtemps mon cher père que tu travailles pour moi, si à mon tour, je pouvais travailler pour moi, je serais bien heureux.

[...] Je ne veux pas en faire mon métier de spéculer à la Bourse mais sans déranger mes habitudes et mon travail et profitant journallement des courses qui se font par le petit clerc de l'étude chez l'agent de change, je donne ordre de vendre ou d'acheter, sans me déplacer.

Je ne suis à Paris, certes que momentanément, je dois profiter de la faible lumière que je possède sur les valeurs pour tâcher de gagner quelques sous.

L'argent que tu m'envoies et que tu peux m'envoyer n'est pas perdu. Je me rappelle fort bien les paroles que tu m'as dites en te quittant : Plus tu dépenseras d'argent moins il t'en restera.

[...] Tu dois recevoir quelques sommes n'est-ce pas.

Et bien, tu me les adresseras, ou si tu peux en réaliser d'ici un mois et demi c'est-à-dire pendant mon séjour près de toi, tu me les remettras.

Nous ne sommes que tous les deux, & je t'enverrai à leurs échéances, les intérêts des sommes que tu dois. [...]

Autre chose, mon cher père. Une dame, veuve & voisine de mon étude, désirant vendre son fonds de commerce m'en a chargé.

[page 27] Je te dirai qu'à Paris, les agents d'affaires font plus de ces sortes d'opérations que les notaires.

C'est un restaurant à l'angle de la rue d'Aboukir et rue du Petit-Carreau. Elle en veut 35000 francs, elle m'a dit qu'elle me donnerait 5% de commission.

J'ai fait des insertions, et si j'étais assez heureux pour réussir, quelle belle journée je ferais. – J'attends bien impatiemment.

[...] Je suis, en attendant le plaisir de te lire  
ton fils dévoué

(signé) Barré

N° 51

Barré à son père

Paris, le 10 août 1877

Mon cher père,  
[...] J'ai fait une petite affaire pour mon compte personnel et qui me procurera une centaine de francs. [...]  
Ton fils qui sera heureux de te voir  
(signé) Barré

N° 52

Barré à son père

Paris, le 12 septembre 1877

Mon cher père,  
[...] J'ai acheté lundi dernier 20 obligations Charentes à 229<sup>f</sup> 37. Elles ont monté un peu hier. [...]  
Je suis heureux et j'ai du courage à travailler.  
Dans mon étude, c'est comme dans celle de M<sup>e</sup> Breuilland, on a des timbres-poste à volonté, ainsi j'en profiterais, puisque cela ne me coûte rien,  
C'est moi qui suis détenteur des timbres-poste, et quand il n'y en a plus, je n'ai qu'à demander de l'argent à la Caisse.  
Tous les jours à l'étude, on me donne un journal, le 19<sup>e</sup> siècle journal républicain, si tu veux je te l'adresserai tous les jours [page 28] puisqu'il ne me coûte rien et que je n'ai qu'à puiser dans la boîte aux timbres pour te l'adresser. [...]  
Ton fils dévoué  
(signé) Barré

N° 53

Barré père à son fils

Saint Georges, le 14 septembre 1877

Mon cher fils,  
Je réponds à ta dernière. J'ai été content de savoir que tu te plais bien dans ta nouvelle étude et que tu gagnes plus ; cela est le bon côté.  
Pour la Bourse, je suis toujours le cours ; je vois que les fonds sont toujours bas. Tu as toujours tes fonds à vendre, tu ne m'en parles pas. [...]

N° 54

Barré à son père

Paris, le 22 septembre 1877

Mon cher père,  
Comme tu me l'as dit dans ta dernière lettre, je puis t'écrire souvent et à peu de frais, puisque les timbres-poste ne me coûtent rien, je n'ai qu'à prendre dans ma boîte qui est sur mon bureau. [...]  
Il y a une dizaine de jours j'ai acheté à 343<sup>f</sup> 6 obligations Tramway-Nord, dont le coupon est à détacher le 1<sup>er</sup> octobre. [...]



J'ai par devers moi plus de six mille francs, je n'aurais donc à te demander que quatre mille francs environ, car il me faudrait quelques centaines de francs en caisse. [...]

Après réception de ta lettre, je pourrais lui rendre réponse.

En ce moment-ci, elle est dans l'embarras, car elle n'est pas au courant des affaires de son mari, et si je traitais avec elle, je prendrais son cabinet d'affaires pour le 1 janvier. [...]

Et toi je t'embrasse tendrement.

Ton fils

(signé) Barré

N° 58

Barré à Reine Demay

Paris, le 24 octobre 1877

Ma bonne Reine,

Aujourd'hui, mercredi 4 heures du soir, je t'envoie cette lettre et me recommande une fois de plus à ton obligeance. Mon intention dès mon séjour à Angers, il y a environ six mois et demi était de m'installer et de travailler à mon compte. Je me suis installé dans une nouvelle étude et je cherche aujourd'hui les moyens d'en sortir, mais honnêtement.

En conséquence, j'ai décidé ceci :

Au reçu de ma lettre, va immédiatement au télégraphe s'il t'est possible et envoie-moi la dépêche suivante :

« M. Barré 8 rue Gaillon – Paris

« Ton père assez malade désirerait te voir

« Demay. »

Je pourrais montrer cette dépêche à mon patron et je serai censé partir pour Angers.

Puis dans quelques jours je t'enverrai une lettre pour lui que tu mettras à la poste à Angers ; et tout ira pour le mieux.

[page 31] J'aime à croire que tu ne refuseras pas de me rendre ce service qui, en somme, ne te compromet en rien.

Je compte sur ton obligeance et te dédommagerais de tes frais.

Tout à toi

(signé) Barré

N° 59

Barré à son père

Paris, le 24 octobre 1877

Mon cher père,

Hier dimanche, je suis allé retrouver M<sup>me</sup> Lévy et lui ai fait part, d'après ta lettre, de mes intentions.

J'ai abouti à mi.

Prise de possession 15 Janvier prochain, moyennant 13000 fr. savoir : 8000 comptant, et les 5000 f. de surplus payables par billets de mille francs tous les trois mois à partir du 15 Janvier. [...]

Ne te fais pas une aussi mauvaise idée d'un cabinet d'affaires à Paris, que d'un cabinet de province. [...]

La position n'est tant à dédaigner qu'à Paris, et sois en sûr que si j'avais des doutes je ne le ferais pas. [...]

Ecris-moi donc vers la fin de cette semaine, et donne-moi une bonne réponse, je terminerai avec cette dame et j'aurais alors une position.

D'ici le 15 Janvier, tu pourras peut-être trouver des amis ou des connaissances 2000 fr. dont j'aurais besoin à cette époque...

[...] Tu me disais que cette femme voulait se débarrasser de son fonds pour m'en embarrasser.

Que veux-tu que cette femme le garde, elle ne peut pas tenir un cabinet, c'est facile à comprendre. [...]

Ton fils dévoué  
(signé) Barré

[page 32] N° 60

Barré père à son fils

Saint-Georges, le 26 octobre 1877

Mon cher fils,

[...] Je remarque que tes Tramways Nord reprennent de la valeur et tes Charentes ont monté à 136 fr. et elles baissent à 127,50. Tu ne me dis pas dans ta dernière quels sont les prix que tu gagnes dans ton étude. [...]

Je suis en attendant de tes nouvelles.

Ton père  
(signé) Barré

N° 61

Femme Lepin aux époux Demay

Paris, le 3 novembre 1877  
Samedi matin.

Mes chers amis,

Chère Marie, j'ai reçu ton raisin jeudi matin. Je te remercie beaucoup, il est magnifique et surtout bien bon. Je l'ai étendu sur un journal en attendant de le transporter dans notre nouveau domicile, car il faut que je te dise que Aimé a complètement quitté le notariat ; il est maintenant homme d'affaires. Et mardi au plus tard nous nous installerons dans notre nouvelle demeure 61, rue d'Hauteville. Si tu me réponds après mardi, souviens-toi que l'adresse ne sera plus la même. Du reste Aimé a commandé un mille de cartes ; on lui livrera lundi, et aussitôt je vous en enverrai.

Je suis bien ennuyée de déménager. Je ne reverrais plus ma belle terrasse, mais aussi je ne monterai plus 5 étages, je serais au 3<sup>e</sup>. C'est riche d'être au 3<sup>e</sup> à Paris, mais aussi c'est bien riche de payer 900<sup>f</sup> de loyer. Ça fait frémir, qu'en penses-tu ? Mais enfin, à Paris, dans le commerce, il faut de l'étalage beaucoup, être dans les grands quartiers, et de cette façon, ça va ; sans étalage, on ne biblotte rien. Comme logement, nous avons un bureau, une chambre à coucher, une salle à manger, une cuisine ; dans ma cuisine, j'ai le gaz pour m'en servir si je veux pour faire ma cuisine, et les cabinets inodores renfermés chez moi, deux [page 33] fenêtres sur la rue Paradis-Poissonnière, une des plus commerçantes de Paris. Mais notre entrée est rue d'Hauteville, 61 ; et avec cela, il ne faut pas que du logement, il faut aussi d'autres meubles que nous avons achetés ces jours-ci : un beau bureau en acajou, un fauteuil pour gars Barré, des chaises cannelées, une table-guéridon en acajou, une pendule, tout cela pour son bureau, et des doubles rideaux en reps couleur marron ou lie de vin. Crois-tu qu'il sera bien là-dedans, avec cela, ce qui est le plus beau, c'est qu'il a une dizaine de fonds de commerce à vendre ; c'est bien encore le plus joli, pourvu qu'il réussisse. Moi je serais jusqu'à nouvel ordre le principal clerc ; si dans quelque temps, on pouvait être employé tous les deux, ce serait bien à désirer, mais comme l'on dit, il faut un commencement partout ;

nous espérons que ça ira bien. Que Dieu le veuille, car après avoir fait tant de frais ce serait vraiment fâcheux s'il ne réussissait pas, mais pour moi j'ai bonne opinion. D'abord Aimé est très intelligent, et de travailler pour son compte, cela lui donnera beaucoup plus de courage.

Je ne vois plus rien à vous dire mes bons amis. Je termine ma lettre au galop pour aller acheter une armoire à glace. Au revoir chère Marie et chère Reine et écrivez-moi de même.

Votre amie

Léontine

1<sup>er</sup> clerc

N° 62

Femme Lepin aux époux Demay

Paris, le 14 novembre 1877

Mes chers amis,

[...] Pour l'adresse des lettres, tu mettras cabinet d'affaires de M. Aimé Barré, rue d'Hauteville 61, Paris.

Tu entends, la Reine ? [...]

Si tu voyais comme nous nous sommes installés : le logement est magnifique ; le tapissier vient de me poser mes rideaux, doubles rideaux en portière et tablette de cheminée, et puis le gars Barré vient de sortir et tu comprends que pour vous écrire je me suis installée au grand bureau de Maître Barré. Si tu voyais comme je fais bien là-dedans. Je me gobe et puis je me fais ma poire.

[page 34] Tout à l'heure, en t'écrivant, j'ai été interrompue par un vigoureux coup de sonnette. [...]

Figure-toi que c'était un client, vite tu comprends, j'ai pris un air de patronne et j'ai prié ce cher homme de repasser, figure-toi me voir. [...]

Votre amie

(signé) Léontine

N° 63

Barré à son père

Paris, le 23 novembre 1877

Deux mots de moi te feront plaisir en voyant que dans l'espace de trois jours, ton fils a gagné 302<sup>f</sup> 85.

Je t'envoie deux bordereaux d'achat et de vente, & regarde la différence. [...]

Ton fils qui t'aime tendrement et qui pense souvent à toi.

(signé) Barré

Je te vois d'ici rire en apprenant que dans trois jours, ton Aimé a gagné de quoi suffire à ses dépenses pendant près de deux mois.

N° 64

Barré père à son fils

Saint-Georges, le 12 Décembre 1877

Mon cher fils,

Tu me poses une question que je ne peux pas résoudre parce que je ne connais pas ce genre d'affaires-là. Toi, tu peux en juger mieux que moi. [...] Le fonds dont tu parles ne peut se vendre cher. [...]

Je te prie de me dire quel prix elle veut vendre ; il ne faut pas t'engager à payer cela cher, parce que tu es encore bien jeune pour te livrer à des affaires aussi sérieuses. Si tu pouvais arriver à être premier clerc ta position serait peut-être meilleure ; mais je ne veux rien te dire de l'une ou de l'autre, c'est à toi de juger. [...]

[page 35] N° 65

Barré à son père

Paris, le 15 décembre 1877

Mon cher père,

[...] Tu me réponds que tu ne connais ni le métier que je quitterais, ni celui que j'entreprendrais. [...]

Tu me dis qu'un cabinet d'affaires ne s'achète pas, tu es dans l'erreur. [...]

Cette dame vient de perdre son mari, qui lui aussi avait été clerc de notaire et qui avait acheté lui-même son fonds...

J'ai communiqué à cette dame mes intentions et elle m'a dit qu'elle s'entendrait avec son beau-frère, qui est le subrogé-tuteur de sa fille pour me dire le prix. [...]

Je retournerais la voir dans le courant de la semaine prochaine et si elle ne demandait pour prix de son cabinet que le produit d'une année, c'est-à-dire douze mille francs que je crois que ça ne serait pas une mauvaise affaire pour moi. [...]

Ne crois pas un seul instant que j'aie l'intention de ne plus travailler. Au contraire, la vie de Paris est très active, on travaille et quelques fois aussi on gagne de l'argent. Moi c'est mon seul but...

Ne serais-tu pas content si dans six ou huit mois tu viens à Paris, tu me vois installé, et surtout travaillant et gagnant de l'argent.

J'ai tout pour cela. J'ai les capacités, la pratique des affaires de ce genre. [...]

Ton fils qui t'aime

(signé) Barré

N° 66

Femme Lepin à Marie Clavreuil

Paris, le 17 décembre 1877

2 h. de l'après-midi, dans mon lit.

Chère amie,

J'ai reçu ta lettre, mais je n'ai pas voulu te faire réponse [page 36] avant d'avoir assisté à ma soirée du bal de samedi. [...]

Nous sommes rentrés hier matin à 7 heures, après avoir été manger la soupe à l'oignon au fromage. [...]

Je ne t'ai pas oublié tout le temps de mon plaisir. Je me disais, si Marie était là, elle en ouvrirait des yeux ! Toutes les toilettes étaient éblouissantes de splendeur, une cinquantaine de musiciens composaient l'orchestre. Aimé était frisé, portait un habit et cravate blanche : il était charmant.

Je t'embrasse de tout mon cœur.

Ton amie

(signé) Léontine

A bientôt le plaisir de te voir.

N° 67

Barré père à son fils

Saint-Georges, le 20 Décembre 1877

Mon cher fils,

Je réponds à ta dernière lettre dans laquelle tu me demandes 4000 francs. Tu connais ma position : tu sais que tout ce que je possède est sous le coup d'une hypothèque, & pour trouver 4000 francs, cela m'est impossible. Tu te figures que je peux trouver 4000 francs comme cela du jour au lendemain. Tu me dis que tu pourras gagner 13000 francs, mais cela n'est pas sûr. [...] Si c'était sûr, cette dame ne demanderait pas de l'argent comptant. [...]

N° 68

Barré père à son fils

Saint-Georges, le 30 Décembre 1877

Mon cher fils,

Je me suis occupé de voir si je trouverais 2 mille francs pour pouvoir te les procurer, mais je ne les trouve pas. [...]

Tu sais que je fais tous mes efforts pour toi ; je le ferais encore si cela était possible. [...]

Tu le vois je t'ai donné de l'argent, cela ne te grossit pas fort.

Tu me disais quand tu me demandais à aller à Paris qu'une [page 37] fois 3<sup>e</sup> clerc tu gagnerais 300 francs par mois. Tu vois bien que c'était faux. La place que tu veux prendre et que tu me dis rapporter 10 à 12 mille francs, j'ai bien peur que tu ne sois trompé, parce que les écritures sont bien faciles à mettre sur le registre, mais pour faire des affaires, il faut aller au café et la dépense va vite. Enfin, tu travailles pour toi. Mais je sais que pour mon compte j'aimerais bien mieux une étude de campagne : ta position serait bien plus belle.

Comment veux-tu que je fasse pour toi, je suis bien en peine de trouver pour moi. Je vais me défaire de mes bois pour rentrer dans mes fonds.

Tout à toi

Ton père

(signé) Barré

N°69

Barré à son père

1<sup>er</sup> janvier 1878

Mon cher père,

N'ayant pu trouver hier un seul instant pour t'écrire, je t'en demande bien pardon et je le fais aujourd'hui.

Tous ces jours derniers, je comptais sur une lettre de toi.

Je suis toujours décidé à m'établir.

Tu me disais qu'un cabinet d'affaires n'avait pas de valeur : aujourd'hui même, dans les Petites Affiches, je détache l'insertion que voici : lis-là.

Dimanche dernier, j'ai revu cette dame et son beau-frère, et je leur ai dit que d'un jour à l'autre j'attendais ta réponse.

Laisse-moi m'installer mon cher père, et tu verras que tu n'auras pas de regret.

J'ai fait part de mes intentions à l'Etude et je quitterai vers le 10 ou 12 courant.

En cherchant, tu peux trouver ces deux mille francs pour trois ou 4 ans. Tu me diras le nom de la personne, & je te donnerais un billet signé de moi pour lui remettre.

C'est le vrai moment, et vraiment c'est une occasion pour moi.

[page 38] Je te verrai aussi souvent et même plus souvent, gagnant de l'argent, je ne regarderai pas à 50 fr. de voyage pour aller à Saint-Georges.

Je termine, mon cher père en te souhaitant une bonne et heureuse année.

Porte-toi bien ; quant à moi je suis assez bien.

Cette semaine, je compte sur une lettre de toi.

Ton fils qui t'embrasse

(signé) Barré

N° 70

Barré à son père

Paris, 4 janvier 1878

Mon cher père,

Nos deux lettres se sont croisées. Fais donc ton possible dans tes amis et connaissances pour te procurer les 2000 fr. dont j'ai besoin.

Je m'étais entendu avec cette dame pour huit mille comptant, j'aurais l'air de lésiner, & notre acte est fait dans ces conditions.

Hier, je me suis fait faire 500 bons de commission. Je t'en envoie l'échantillon.

Et, ce matin, j'ai été prendre les renseignements d'un fonds à vendre, j'ai fait signer ce bon à mon nom.

Tu me le renverras dans ta prochaine lettre.

Je me suis fait faire un cachet que j'apposerais en tête de mes lettres, et des cartes que je vais envoyer aux personnes que je connais, & surtout aux clients des études où j'ai été.

Je ne doute pas un seul instant de ma réussite.

Je travaillerai, le matin de 8 heures à 1 heure je serais à mon cabinet.

De 1 heure à 4 heures, j'irais faire mes courses tant pour mes recouvrements que pour mes fonds de commerce.

Je reviendrais à 4 heures pour faire mon courrier.

Ne crains pas un seul instant que je fasse des excès de boisson.

Mon principe est que tout homme qui boit s'abrutit et perd la raison, je saurais tenir mon rang, et les affaires se traiteront à mon cabinet.

[page 39] Tous les matins, je vais chez cette dame, et dans la journée si mes courses d'étude me le permettent, je fais des courses pour elle. – Il y a beaucoup de recouvrements à faire. – Le chiffre d'affaires que je t'ai annoncé n'est point exagéré.

Fais donc ton possible mon cher père, et le 15 je m'installerai complètement. – J'ai quelques frais à faire comme insertions et autres, mais j'ai quelques centaines de francs en plus de mes 6000, & j'y pourvoirai.

Je t'enverrai le billet signé de moi.

Je termine, mon cher père, en t'embrassant de tout mon cœur.

Ton fils

(signé) Barré

Beaucoup de personnes qui ont de l'argent cherchent à se caser en vue de l'Exposition.

Réponds-moi si tu veux, 61 rue d'Hauteville, je prendrai ma lettre le matin en allant à l'Etude.

9 janvier 1878  
Mercredi 2 h.

[...] Ah ma pauvre amie, quand va donc venir le moment où je t'aurais là tout près de moi, que je pourrai t'en conter bien long ? La provision d'ennui commence à être à son comble, j'ai bien peur que le sac crève et que le trop-plein déborde. Mais tout cela est si long à raconter que ce n'est pas sur une lettre que l'on peut mettre cela ; on n'en finirait plus. Mais je t'assure, tout ce que je puis te dire, c'est que j'ai plus que mon compte.

Voilà Aimé qui a entrepris de se créer une position ; les affaires ne vont pas, ça ne marche pas à son idée. Ne me demande pas qui est-ce qui en supporte les conséquences, c'est moi, toujours moi.

Dans ce moment-ci, une idée lui passe par la tête. Pries le bon Dieu, chère Marie, que son idée il la réalise. Je t'assure que ce serait un des plus beaux jours de mon existence. Il demande de l'argent à son père, et s'il lui en envoie, le premier petit restaurant ou petit [page 40] marchand de vin sur le comptoir ou bien une petite crèmerie pour faire le café au lait ou le chocolat du matin, enfin n'importe quoi, il m'installera, et alors, ce serait fini ; il serait libre, dit-il, de faire à son idée. Tu comprends, chère amie, toi aussi qui sais ce que c'est que les canailles d'hommes – rester 4 ans avec la même femme, c'est trop long quand on a bien envie de courir ailleurs. Alors, en me rendant ma liberté à moi, il aura la sienne, et je t'assure bien que je ne pleurerai pas, et je ne pars pas les mains vides.

Sur ce coup-là, tu quitteras Angers, et tu viendras avec moi, n'est-ce pas ma fille ?

De toute façon, je t'assure que je ne tiens pas du tout à être avec lui à l'Exposition quand son père viendra. Il croit que son fils a beaucoup plus de fonds qu'il n'en a réellement. Tu comprends que pour nous installer comme nous sommes, il a fallu dépenser de l'argent, et son père croit qu'il a acheté son fonds. Alors vois-tu le bonhomme, après que j'aurais fait mon possible pour économiser- me dire que c'est moi qui ai mangé l'argent de son fils, et à l'occasion me prier de passer à la porte les deux mains dans mes poches.

Au revoir, chère Marie ; mets m'en bien long, bien long, et dis-moi ton idée sur tout ce que je te dis.

Je t'embrasse d'amitié.

Ton amie

(signé) Léontine

Paris, 11 janvier

Mon cher père,

Je compte m'installer définitivement mardi prochain 15. –

J'attends donc impatiemment l'envoi de deux mille francs. Tous les jours je prends des nouveaux fonds à vendre. [...]

Fais tout ton possible, mon cher père, de ces deux mille francs dépend peut-être mon avenir.

Et sitôt que j'aurais fait une affaire importante qui me rapportera 5 ou 6 mille francs, j'irai te rendre une visite.

[page 41] Depuis deux mois, j'ai laissé pousser ma barbe pour avoir l'air plus sérieux.

Je travaillerai et surtout me conduirai bien. [...]  
L'installation est très belle – bureau, chaises, fauteuils en acajou.  
Je termine, mon cher père, comptant bien sur cette somme pour mardi matin. [...]  
A toi d'amitié

Ton fils qui t'embrasse  
(signé) Barré

N° 72

Barré à son père

Paris, 14 janvier 1878

Mon cher père,

J'ai reçu hier dimanche ta lettre, en présence de ma venderesse, je lui ai manifesté tes intentions mais elle est bien comme bien d'autres ; & surtout des femmes, elle est bornée. – Je voulais d'abord 10 000 comptant, après nous nous sommes entendus à 8000, maintenant vous voulez changer nos conventions, m'a-t-elle dit. – Les affaires sont vraiment bien difficiles avec les femmes.

Notre acte porte huit mille francs payables le 15 janvier 1878, jour de la prise de possession.

Mon cher père, fait donc pour moi en cette circonstance tout le possible. Si M<sup>r</sup> Maison voulait accepter des traites que tu tirerais sur tes clients, pour un billet de mille francs, je lui remettrais et la ferai attendre pour la fin de ce mois pour les mille francs, tu aurais le temps de te retourner. Déploie toute l'activité possible et réponds-moi en m'envoyant au moins mille francs pour mercredi ou jeudi matin.

Ton fils dévoué qui t'embrasse.  
(signé) Barré

J'ajoute ce mot à ma lettre. – Aujourd'hui, un M. Sour, marbrier est venu à mon cabinet, me confier la vente d'une petite propriété qu'il possède rue de l'Eglise, non loin de l'Exposition. Deux mille francs de commission comme tu le vois. Cela donne du courage : & pour gagner cette somme [page 42] je n'ai qu'à faire une quarantaine de francs d'insertions. Ne te désole donc pas mon cher père, aie confiance en l'avenir de ton fils, & tu verras qu'il est loin de mériter les mauvais soupçons que tu lui imputes. Me faut de la publicité, il faut que je fasse connaître mon cabinet, et pour cela faut dépenser de l'argent. Mais une ou deux affaires faites, je suis à niveau, et je puis marcher. Tu me renverras aussi cette carte.

N° 73

Barré père à son fils

Saint-Georges, le 18 janvier 1878

Mon cher fils,

Je reçois une dépêche dans laquelle tu me dis de faire mon envoi. Tu sais bien que je t'ai dis que je ne pouvais pas avoir d'argent. Tu me dis de prendre à la banque chez M. Maison. [...]

Je te prie de ne pas me tourmenter, je le suis déjà assez...

Et tu veux que je trouve de l'argent pour une place qui ne tient pas. Le nombre d'agents d'affaires n'est pas limité, il peut s'en mettre à volonté, et tu peux tomber malade, ton cabinet deviendra pas grand-chose. Et un notaire peut toujours vendre et prendre un clerc. Après être resté 7 ans dans le notariat, dire que ce temps est perdu. Bien des agents d'affaires végètent dans les grandes villes. Tu ferais bien mieux de garder ton argent et rester clerc de

notaire. Au moment d'être heureux, tu veux t'enchaîner. Je ne te comprends pas de faire des affaires avec des gens aussi sévères pour le paiement.

Tu vois ma position, il faut que je travaille comme si je n'avais rien pour vivre. Tu dépenses de l'argent mal à propos pour tes dépêches et ports de lettres, car tu sais bien que si j'avais de l'argent, je te le donnerais. Je ne comprends même pas pourquoi tu comptes tant sur moi pour te compléter, et moi qui t'avais dit que je ne pouvais pas. Il fallait faire selon ta bourse, vu que je te disais que je ne pouvais pas. Tu ne réfléchis pas à ce que tu as coûté à ton père depuis que tu es entré au collège. Voilà quinze mille francs que je mets pour toi au moins. Je ne comprends rien à ton affaire ; tu me dis que cela vous rapporte douze mille francs par an.

[...] Moi qui était content parce que tu l'étais, voilà autre chose ; je serai donc toujours dans le tourment. Tu m'écris [page 43] lettre sur lettre pour me tourmenter, comme si le feu était chez moi. Tu dois plutôt penser que moi j'ai plus besoin d'argent que toi ; ce que tu fais, tu le fais volontairement ; c'est une idée qui t'a pris de faire cela et malgré ma volonté, car les personnes qui savent ce que c'est que ce genre d'affaires-là me disent que le notariat est préférable.

Depuis que j'ai appris cette affaire, je ne dors même pas la nuit, je crois que cela va me faire mourir de chagrin de voir que j'ai tant dépensé d'argent pour un enfant qui ne me fait que des tourments. [...]

N° 74

Barré à son père

25 janvier 1878

Mon cher père,

Ta dernière lettre est un peu sérieuse et surtout pleine de reproches ; je suis installé et si je n'avais un si pressant besoin d'argent momentanément, je ne te tourmenterais pas comme je le fais. Cela me coûte autant de te demander, que toi de me refuser. [...]

Mon cher père, n'aie donc pas une si mauvaise idée de ton fils, & soit assuré qu'à la première affaire que je ferais, je t'enverrai à mon tour de l'argent. J'ai en ce moment une position entre les mains, je gagnerais certes de quoi me suffire et bien au-delà. Crois-tu que s'il était en mon pouvoir de te rembourser par à compte les quinze mille francs que tu as dépensé pour moi, je ne serais pas heureux. Crois-tu qu'arrivé à 25 ans et d'avoir toujours été à ta charge, cela n'est pas ennuyeux pour moi.

Je connais le droit, la jurisprudence, tout cela me servira ; - quant aux actes que j'aurai à rédiger, Dieu merci, je saurais les faire.

C'est donc pour deux mille francs que je pourrais parfaitement rembourser dans un an, que je suis lié. [...]

Je n'ai pas trop cher de loyer, 800<sup>f</sup> au 2<sup>e</sup> au-dessus de l'entresol ; le quartier est excessivement commerçant ; mon entrée est 61, rue d'Hauteville, et la fenêtre de mon cabinet donne rue de Paradis-Poissonnière. Enfin tu te rendras compte par toi-même de mon installation, lorsque tu viendras à l'Exposition. Tu verras alors que tu n'auras pas regret de m'avoir envoyé ces 2000 fr. avec lesquels je pourrais marcher, et qui m'en feront gagner d'autres.

Je travaille pour moi, je le sais bien. Plus je dépenserais, moins il m'en restera. Je ne suis pas tout-à-fait un enfant. Pourquoi ne réussirais-je pas : il n'y a pas de sots métiers, et je puis me flatter de connaître beaucoup mieux que beaucoup qui l'exercent le métier que j'entreprends. A Paris, me dis-tu, on se débauche. – Partout lorsque l'on veut : mais crois-tu que moi établi, n'ayant alors pour vivre que mon travail, que je ferais de folles dépenses. Non, ce ne sont point mes intentions.

A Paris, il est vrai, on ne fait pas plus fortune qu'ailleurs. Il faut de l'activité, du travail. Je suis jeune, il faut que je travaille. Tu n'avais pas les ressources que j'ai. Ta conduite et surtout ton travail t'ont fait prospérer et amasser quelque chose. Crois-tu que je ne serais pas content si je fais de même. J'ai bien autre chose à penser que le plaisir. Il faut aller suivant sa bourse.

Je termine mon cher père, tâche donc de trouver cette somme et Félix s'en chargerait. Il va passer 8 jours à Saint-Georges. Je rembourserai dans un an.

Tu me renverras la lettre et mon bon de commission.

Ton fils qui t'aime

(signé) Barré

Tu es surpris, me dis-tu, que cette dame ne t'ai pas écrit et qu'elle n'ait pas voulu se contenter de ta signature. A Paris, il n'y a pas beaucoup de crédit, les ventes de fonds de commerce se font toutes au comptant : je la fais patienter toujours en lui disant que j'attends de l'argent de toi. Ne te fais donc pas du chagrin, mon cher père, je ne suis pas si dénaturé comme tu le penses. Me voilà établi. Mais il me faut marcher. Une fois que j'aurais fait une première affaire, je serais complètement tiré d'embarras et je te viendrai à mon tour, en aide. Il me tarde de te le prouver. Tranquillise-toi donc.

Cherche donc mon père et tu trouveras. Mon oncle Juret ou un de leur fils pourraient te venir en aide, nous avons toujours conservé les meilleures relations, et je suis assuré, que s'ils pensaient que de cette somme dépend mon avenir, ils ne te refuseront pas.

[page 45] N° 75

Barré à son père

31 janvier 1878

Mon cher père,

Je t'envoie un numéro des Petites Affiches qui a paru hier & dans lequel j'ai fait des insertions. Regarde à la page 23, tu verras affichée la petite propriété que j'aie à vendre à Grenelle, et pour laquelle j'ai un bon de commission de 2000<sup>f</sup>. Regarde ensuite à la page 31, tu trouveras 5 fonds de commerce qu'on est venu m'apporter à vendre depuis la dernière lettre que je t'ai écrite et pour lesquels j'ai des bons de commission de 5%.

Tu vois que la somme que je te demande ne me sera pas difficile à rembourser.

Je m'étais entendu avec ma venderesse pour lui verser 8000 cpt, je ne lui en ai versé que 6000. Ce n'est pas elle principalement qui met des entraves, mais son beau-frère, tuteur de son enfant. Le notaire veut placer cet argent en titres nominatifs au nom de la mère pour l'usufruit et au nom de l'enfant pour la nue-propriété. Cela se fait dans bien des circonstances surtout en vue d'un second mariage ou de dissipation. Car à la majorité de l'enfant, ce dernier ne pourrait peut-être plus rentrer dans ses droits.

Mon insertion d'aujourd'hui s'élève à près de 100 000<sup>f</sup>. Admettons que je vende 70 ou 80 000<sup>f</sup>, cela me fait donc à 2% à l'acquéreur et 5% aux vendeurs, ensemble 7% soit 4900<sup>f</sup> ou 5600<sup>f</sup> d'honoraires pour moi. Dans cinq ou six mois, peut-être avant, ces affaires seront faites, sans compter celles que je reçois pour ainsi dire tous les jours.

Comprends bien ma position mon cher père, ce sera la dernière somme que je te demanderai, & ce sera avec beaucoup de plaisir qu'à mon tour je t'en enverrai. Tes dettes sont les miennes, nos affaires sont communes, & j'aurais à cœur de rembourser ce que tu auras emprunté pour moi, & en même temps de pouvoir racheter du bien à la place de ce que tu as vendu. Je ne passerai pas mon existence entière à Paris, & si dans un nombre d'années, je pouvais aller vivre en province, je serai bien aise d'avoir quelques petits morceaux de terre.

Cherche mon cher père et tu trouveras.

J'ai beaucoup d'occupation et je crois que l'on ne m'a pas trompé sur le chiffre d'affaires.

[page 46] Remets une lettre à Félix, qui me l'apportera à son arrivée, et si tu peux, les deux mille francs que j'attends avec une si vive impatience. J'ai gros au cœur de ne pouvoir remplir mes engagements.

Que je serais heureux quand j'aurais fait une affaire un peu importante, car je n'ai jamais gagné, pour ainsi dire, un sou & j'ai 25 ans, mais j'ai bon espoir.

Je termine ma lettre, mon cher père, je suis en bonne santé et désire que tu sois de même. Ton fils gagnant de l'argent te rendra la vie plus douce. Ne te désespère donc pas, & aie plus de confiance en moi.

Ton fils qui t'aime sincèrement  
(signé) Barré

N° 76

Femme Lepin à Marie Clavreuil

Brunoy, le 1<sup>er</sup> février 1878

Ma chère Marie,

Je viens à l'instant de recevoir ta lettre aujourd'hui vendredi, parce que je vais t'expliquer : depuis dimanche, je suis partie de Paris pour une cause assez ennuyeuse à dire, mais toi comme je sais que tu la comprendras, c'est pourquoi je vais te l'expliquer.

Tu sais, chère amie, que nous sommes rue d'Hauteville depuis le 15 novembre et je t'ai même donné le détail de tous les frais que nous avons faits pour nous installer. Comme tu sais bien, toi aussi, ce que c'est que de dépenser et de ne rien gagner, nous sommes arrivés à dépenser tout ce que nous avons, espérant que d'un jour à l'autre une affaire se présenterait et que Aimé regagnerait vite ce que nous avons dépensé. Le 15 février, il y aura trois mois que nous vivons sans avoir gagné un seul sou. Tu comprends que la bourse est complètement vide et que nous ne sommes pas à notre affaire. Je le regrette d'autant plus, chère Marie, que je me serais fait un grand plaisir de te rendre le petit service que tu me demandes. J'en suis, tu peux me croire, bien froissée d'être obligée de te refuser, mais cela m'est complètement impossible. Ce qui pour nous n'est rien dans d'autres moments est beaucoup pour moi aujourd'hui, car je te le jure, je [page 47] ne possède pas dix francs. Ainsi tu vois ma chère amie, comme tu choisis mal le moment. [...]

Je t'embrasse d'amitié.

Ton amie  
(signé) Léontine

N° 77

Barré père à son fils

2 février 1878

Mon cher fils,

Je remets ce petit paquet à Félix Houdebine. Tu me dis de chercher et que je trouverai ; tu ne te figures pas comme l'argent est devenu rare depuis 1870, vu que tout le monde place à l'Etat ; ils ne gardent pas d'argent chez eux ou ils la portent chez le percepteur vu qu'ils la placent et cela ne leur coûte point de frais. [...]

Mieux que cela : écris donc à la cousine Baptiste si elle voulait vendre son titre de rente, je lui signerais un billet. Tu lui expliqueras sur ta lettre de manière à lui faire comprendre que tu lui remettrais sa somme quitte de tous frais. Elle t'enverrait son titre et sa procuration et tu lui remettrais un billet de la somme que nous signerions tous les deux. Je sais qu'elle n'a pas vendu ; elle a donné d'autre argent à son fils. Pour moi, j'ai encore 2500 fr. chez Durent. Je pourrais peut-être lui faire consentir un transport. Je parlerais à M. Bonet,

mais cela me coûtera encore 90 fr. de frais, et toujours des frais. Pour la sûreté que Terrier a pris sur notre maison cela m'a coûté 75 fr. [...]

Tu vois bien ce que c'est que les affaires. Tu as beau à avoir des fonds à vendre, si on ne vend pas ; et moi aussi j'ai du bois à vendre et je le vendrais bien si je trouvais, mais ce n'est pas le tout que de vendre, c'est de recevoir de l'argent.

Ecris à Cousine Baptiste toi-même, explique-lui bien ton affaire, et peut-être elle te vendra. [...]

Tout à toi  
Ton père qui t'aime  
(signé) Barré

[page 48] Tu me dis qu'il ne faut pas me méfier de toi. Eh non je ne me défie pas de toi, mais c'est des affaires dont il faut te défier car on rencontre tant de difficultés dans les affaires.

N° 78 Lettre écrite par la femme Lepin sous le nom de M<sup>me</sup> Lévy à Barré père

Paris, le 17 février 1878

Monsieur,

M<sup>f</sup> Aimé Barré, votre fils, acquéreur du Cabinet d'Affaires de mon mari, ne remplit pas les engagements qu'il a contractés vis-à-vis de moi, au terme d'un acte sous seing privé en date du 13 janvier dernier, il devait verser 8000 comptant et le surplus par billets trimestriels de 1000<sup>f</sup>.

Il a versé 6000 comptant seulement, jusqu'à ce jour j'ai attendu pour avoir les 2 autres mille francs mais maintenant, moi aussi, je suis forcée de remplir les engagements qu'on m'a fait prendre aux termes de la liquidation de la communauté ayant existé entre moi et mon mari.

Sur la remise de huitaine en huitaine que M<sup>f</sup> votre fils me faisait attendre de vous la somme dont il avait besoin pour me payer, j'ai patienté, et, dans nos conventions comme dans toutes celles de même genre, il a été stipulé qu'à défaut de paiement de chaque fraction à son échéance, le prix restant dû, devient immédiatement exigible.

Mon beau-frère, subrogé-tuteur de mon enfant, me surveille de près, et ce serait avec grand regret que je me verrais dans la nécessité de poursuivre M<sup>f</sup> Barré votre fils.

Rendez-vous est pris pour la signature de ma liquidation au 1<sup>er</sup> mars prochain, et il faut que je dépose les 8000<sup>f</sup> qui devaient être payés par M<sup>f</sup> votre fils ce jour-là.

Les affaires ne sont pas très actives en ce moment, il est déjà dû à M<sup>f</sup> Barré quelques sommes, mais qu'il ne peut réclamer sur le champ.

Envoyez donc cette somme à M<sup>f</sup> votre fils pour l'époque que je vous indique et soyez persuadé M<sup>f</sup> que cela me coûte d'être obligée de le tourmenter.

Recevez, Monsieur, mes sentiments dévoués  
(signé) L.M v<sup>e</sup> Lévy

[page 49] N° 79

Barré à son père

7 février 1878

Mon cher père,

[...] Je te remercie du procédé que tu m'as indiqué pour cousine Baptiste. Je lui écris en même temps qu'à toi, & je la prévient que aussitôt réception de ma lettre, tu iras la trouver

pour t'entendre avec elle. Si elle consentait à ma demande, elle pourrait faire faire sa procuration immédiatement et dans quelques jours elle pourrait me l'envoyer ainsi que son titre. Pour elle d'ailleurs, le moment est propice, car le 4<sup>1/2</sup> % était coté hier 105<sup>f</sup> et ne valait au mois de septembre dernier, lors de mon voyage à Saint-Georges, que 102<sup>f</sup>. Son titre comme je lui explique vaut aujourd'hui 1866<sup>f</sup> 66. Ce serait donc une reconnaissance de cette somme-là que nous lui donnerions, ou si elle voulait compléter les 2000<sup>f</sup>. Vas-y donc sans retard et écris-moi samedi soir pour que je puisse recevoir ta lettre dimanche matin. Si contre toute attente elle ne voulait pas consentir à ma demande, tu pourrais faire le transport de ta créance sur Durand, à une autre personne.

M<sup>me</sup> Lévy, ma venderesse ne m'ennuie pas si tu veux, mais vis-à-vis d'elle je suis engagé, et la liquidation de la communauté d'entre elle et son mari, se terminant, elle est obligée de faire le placement comme je te l'ai écrit. [...]

Il est midi, je pars à Gennevilliers à 3 lieues de Paris pour m'entretenir avec le débiteur d'un de mes clients ; je crois que je vais être obligé d'arriver à le poursuivre.

Je n'ai pas mal de besogne et surtout pas mal de courses. Je mange avec plus d'appétit et cela est dû à l'exercice que je me donne.

Je t'embrasse mon cher père

(signé) Barré

N<sup>o</sup> 79<sup>bis</sup>

23 février 1878

Sommation à la requête de M<sup>lle</sup> Garceau à Barré de lui restituer la somme de 2000 francs qu'elle a déposé entre ses mains pour être placée chez le notaire où il travaillait.

[page 50] N<sup>o</sup> 80

Barré à son père

Paris, 26 février 1878

Mon cher père,

Que pense-tu de la proposition que je t'ai faite ? Ne serais-tu pas mieux avec moi à Paris que seul à Saint-Georges ? Tu réaliserais ce que tu pourrais momentanément et tu viendrais te reposer un peu car il y a longtemps que tu travailles. Tu ferais rentrer tes fonds, tu vendrais ton matériel et après avoir payé nos petites dettes, il te resterait quelques mille francs. Avec cette somme tu ferais toi-même ce que j'ai fait dans le temps, & cela te donnerai une distraction, en t'occupant tout au plus deux heures par semaine c'est-à-dire le temps d'aller donner l'ordre d'acheter de retourner celui de vendre.

Regarde le 11 de ce mois, les actions. Parisiens, Tramways-Nord, étaient cotées 172, 50, le 29 elles montent à 200<sup>f</sup>. Le 20, elles montent à 250<sup>f</sup>. Et hier lundi 25, elles étaient cotées 237<sup>f</sup>. En admettant que le 10 ou le 11 tu en aies acheté 10 actions, cela t'aurait donc coûté 1725<sup>f</sup> plus 10<sup>f</sup> de courtage environ, soit 1725<sup>f</sup>

Tu aurais pu les revendre hier à 237, soit 2370, moins 10<sup>f</sup> environ de courtage 2360

Donc du 11 au 26, tu aurais pu gagner net 625<sup>f</sup> en 15 jours juste. [...]

Je suis bien impatient de recevoir ta lettre car le délai que M<sup>me</sup> Veuve Lévy m'a accordé expire le 1<sup>er</sup> mars, et il n'y a plus moyen de reculer pour elle comme pour moi, car plus j'aurais d'argent à ma disposition, plus j'en gagnerai. [...]

Ton fils qui t'aime et qui voudrait t'avoir près de lui

(signé) Barré

Saint-Georges, 27 février 1878

Mon cher fils,

En réponse à tes deux dernières, je ne trouve pas d'argent. [page 51] Je dis dans ma réponse à M<sup>me</sup> Lévy que je ne pouvais pas trouver d'argent. Tout le monde qui ont de l'argent prête à l'Etat, on ne trouve de l'argent que sur hypothèque, et tu sais sur la position que je suis que mon bien est tout engagé. Tu le sais d'après l'affaire Terrier. Tu dois comprendre qu'après avoir vendu tant de bien le monde se défie, et on ne trouve pas. Ils vous disent : je n'ai pas d'argent, & on n'ose pas. M<sup>me</sup> Lévy veut son argent et pour la placer, mais elle est bien chez toi ; elle ne peut pas la placer mieux. Si tu peux gagner de l'argent, tu lui rembourseras, puisqu'on ne peut faire autrement.

Pour moi, je suis bien tourmenté. Voilà le père Merlot qu'il faut rembourser le 1<sup>er</sup> Mai. Je donne à l'avance 200<sup>f</sup> et le reste au 1<sup>er</sup> mai 1800 fr. et 1400 à Jeanne, 3200 fr., et où prendre cela ? J'ai acheté du bois ; il faut que je le paie, mais cela si je ne paie pas je paierai le retard. Moi-même qui comptais en te donnant de l'argent l'année dernière s'il manquait un ou deux mille francs que tu me les aurais envoyés dans un moment pressé, et tu t'es mis dans les embarras ; et ne pas en sortir. Quand tu m'as annoncé cette affaire, je t'ai bien dit : ne comptes pas sur moi et cela n'a rien fait. Tu as traité avec des promesses que tu savais bien que tu ne pourrais pas tenir. Tu commences bien mal, tu es tourmenté, mais je le suis aussi.

Tu me dis d'aller à Paris ; crois donc bien qu'à mon âge je préfère bien mieux rester dans mon pays que d'aller autre part. Je connais tout le monde et je ne m'ennuie pas où je suis. Mes affaires, je vois le monde et je suis mieux. Ne comptes pas me voir à Paris jamais parce que Paris ne me convient pas à présent que je suis vieux. C'est bon pour les jeunes gens. Tant que je pourrais aller en affaires, je tâcherais toujours de gagner quelque chose. Je vais doucement, je travaille sans ambition. [...]

Tâches donc de t'entendre avec M<sup>me</sup> Lévy, puisqu'elle reste avec toi pendant un an, tu serais à même de lui rendre compte à mesure que tu gagneras ; mais tu as fait des engagements bien rapprochés : 1000 fr. tous les trois mois, c'est bien proche parce que tu ne peux pas savoir l'avenir. Quand il faut compter sur les affaires à faire cela n'est pas sûr. Fais donc pour le mieux, mais je ne peux rien te faire. Je n'ai que trop fait. Je me suis bien gêné pour te procurer l'argent que je t'ai donné, et il en faut encore et je n'en ai plus.

[page 52] Lorsque j'ai dit à M<sup>r</sup> Suadeau que tu avais quitté le notariat, il m'a dit qu'il aurait préféré une étude de notaire, que la position est plus sûre. Les agents d'affaires quelques fois font bien, mais cela n'est pas aussi sûr que le notaire. M<sup>r</sup> Courson, agent d'affaires à Angers vient de se mettre en faillite. Cela ne fait pas bien confiance. Mais dans tous les métiers, il y en a qui font mal.

Tout à toi

Ton père qui t'aime toujours

(signé) Barré

Lundi 4 mars 1878,

Mon père,

Puisque tu n'as pas réussi et qu'il t'est matériellement impossible de te procurer de l'argent, je ne te demande que cela : envoie-moi une dépêche aussitôt que tu auras reçu ma lettre, de manière que je la reçoive avant midi pour que je puisse la présenter à qui de droit : je t'envoie le modèle de cette dépêche. Sans cela on me fera des frais : ce matin j'ai déjà reçu une sommation. J'ai égaré ta lettre dans laquelle tu me disais que tu me cautionnerais. Je n'ai besoin aujourd'hui que de cela, & d'ici la fin du mois je me procurerais moi-même la somme nécessaire. Je compte sur ton exactitude.

Tout à toi

Ton fils

(signé) Barré

Madame Lévy m'a dit qu'elle n'avait pas reçu ta lettre, elle était absente comme je te l'avais dit, mais elle ne peut rien elle.

(Modèle de la dépêche)

M. Barré, 61 rue d'Hauteville – Paris –

Ne puis envoyer 2000<sup>f</sup> avant fin courant. Te cautionnes envers cette dame.

Barré

M. Barré Saint-Georges-s-Loire

Maine-et Loire[page 53] n°82<sup>bis</sup>

Barré père à son fils

Saint-Georges, le 5 Mars 1878

Mon cher fils,

A mon arrivée je trouve une lettre de toi ; tu me dis qu'il te faut une dépêche pour midi et il est 4 heures. C'est donc bien pressé, tes affaires ; tu as donc affaire à de mauvaises gens, car quand on cède un cabinet à un autre, ce n'est pas pour le détruire. Tu me dis que cette dame n'as pas reçu ma lettre ; cela est faux parce que ma lettre me serait revenue. Je ne comprends rien à tes affaires. C'est de l'argent, c'est de l'argent qu'il faut, et moi qui n'en ai pas, ça me déplaît. Tu sais bien que cette position ne me plaît pas ; tu étais bien et tu as voulu te mettre aux affaires. Eh bien ! si tu as des frais, tu peux dire que c'est de ta faute. Ne viens pas me demander ce cautionnement. Tu achètes 13000 et tu as versé 6000, cela est 6000 de trop. Ne crois pas que je veuille m'engager des 7 autres mille francs que tu dois. Le modèle que tu m'envoies m'engage pour tout. Tu veux me mettre à rien ; je peux encore faire mes petites affaires en ménageant et tu veux que je m'engage à donner 2000 francs à le fin du mois et 1000 francs tous les 3 mois. Si tu ne peux payer, ils feront traite sur moi, ayant ma signature. Tu as affaire à des filous ; tu t'es fait attraper. Les cabinets d'affaires, tous les gens qui se croient capables peuvent se mettre à ce métier. Voilà Courson d'Angers qui voulait faire les affaires de tout le monde ; il vient de se mettre en faillite, on recherche les affaires depuis 20 ans, cela fait du bruit à Angers.

Cette dame sait bien que je ne veux pas signer, je lui ai dit sur ma lettre ; avec moi, il faut marcher droit. On te roule et tu dois t'en apercevoir, parce qu'ils te tourmentent trop. Tu

t'es mis dans les affaires trop jeune. Je t'avais donné de quoi te rendre heureux avec ta place de clerc, mais je ne veux point répondre... Tu as été mécontent de la cousine Baptiste. [...] Moi je ne veux point me mettre dans les affaires, vu que je n'y connais rien. Si tu n'as des affaires que comme celles-là, tu peux les garder et ne pas m'en faire part. Si tu étais resté à Ingrande jusqu'à présent, j'aurais 10000 francs que je n'ai pas et cela nous ferait 500 fr. de rente. Celui qui te remplace reste bien et il va acheter l'étude, car M. Bonnet est toujours malade, et quand même tu aurais été à Angers tu [page 54] pouvais avoir l'étude de Suadeau à Feneux ; tu ne serais pas dans l'embarras comme je te vois.

Fais donc pour le mieux, je t'en ai donné assez.

Reçois mes sentiments les plus dévoués.

(signé) Barré

N° 83

M<sup>r</sup> Brochin à Barré

6 mars 1878,

Mon cher ami,

Malgré tout le désir que j'en ai, il m'est absolument impossible de te rendre le service que tu me demandes. Personnellement je n'ai aucune ressource d'avance, & les jours gras ont fortement entamé ce dont j'ai absolument besoin pour finir mon mois. Je ne crois pas que Plassis possède quelque somme par devers lui. Tâche donc de trouver d'un autre côté les ressources dont tu as besoin.

Je serais tout heureux d'apprendre que tu en as fini avec tous ces ennuis, et continue à me mettre à ta disposition pour les démarches que je pourrais faire dans ton intérêt.

Je te présente mes meilleurs compliments, & crois-moi

bien à toi

(signé) Brochin

Lundi matin, 6 mars

N°84

Barré à son père

Jeudi, 7 mars 1878.

Mon cher père,

J'ai reçu hier matin ta lettre dans laquelle tu me dis carrément, et tu en as l'air joyeux – Si tu a des frais, tu le veux bien et c'est de ta faute.

Je ne m'attendais pas à une pareille réponse de la part de mon père, toi, qui jusqu'à ce jour avais pris mes intérêts, je vois, que tu m'abandonnes et que je te suis à charge.

Depuis 2 ans <sup>1/2</sup> je suis à Paris, tu m'as donné [page 55] 7 mille francs je le déclare ; j'en emploie 6 pour m'installer, pour me faire une position, pour pouvoir vivre honorablement, je comptais encore sur toi.

Tu ne poursuis même pas ceux qui te doivent, et tu me laisse poursuivre, moi, j'étais loin d'avoir sur toi une pareille opinion.

A mon dernier voyage à Angers, ou plutôt à Saint-Georges, tu me donnas 3000 francs et tu me fis signer un reçu sur l'inventaire après décès de ma pauvre mère. Moi ayant la plus grande confiance en mon père, je n'hésitai pas un seul instant, et accédai à tes désirs. Je vois aujourd'hui la précaution que tu prenais vis-à-vis de moi.

Si ma pauvre mère Joséphine vivait, je ne serais pas ainsi. Si elle a fait des dispositions testamentaires, c'était pour que j'en profite. Elle aussi avait confiance en toi, et

ne pensait pas non plus elle que tu abandonnerais toi, ton fils, et elle son beau fils. Sachant que tu n'avais que moi, et pour éviter des frais d'enregistrement, la donation qu'elle a faite a été interprétée de la sorte.

En donnant à mon mari, il paiera à raison de 3%

A sa mort, Aimé comme héritier de son père paiera 1%

Ensemble 4%

Tandis que m'instituant directement son légataire universel j'aurais payé comme étranger 12% il y aurait donc 8% de bénéfice.

M<sup>e</sup> Bonnet, mon patron m'a fait part de cette façon d'agir et l'avait communiqué à M<sup>e</sup> Oger.

Je ne puis plus rester plus longtemps dans cette situation. On va me déclarer en faillite, & me poursuivre. Que devenir, que faire alors.

Tu ne seras pas plus longtemps insensible à mes prières, mon père. Donne-moi cinq mille francs et si tu veux abandonne moi ensuite, je me considérerai comme n'ayant plus de père. Implore la pitié de M<sup>e</sup> Bonnet pour moi, et tu verras qu'il te fera transport des 2500 de Durand. A Saint-Georges, tu peux te procurer 2500 autres francs et si tu m'abandonnes ensuite, tu auras à te dire, que mon fils devienne ce qu'il voudra, j'ai fait ce que je devais faire pour lui.

Tu me parles dans toutes tes lettres et tu me fais des [page56] reproches que j'ai quitté le notariat et que j'aurais dû acheter une étude.

Une étude seulement comme celle de Feneu vaut 45 à 50 000<sup>f</sup>. J'aurais été obligé de payer au moins 20 000<sup>f</sup>. Comment donc que tu auras fait ? Je savais que mes moyens ne me le permettraient pas ; et j'ai dû renoncer à la position de notaire.

Je ne vis plus, ne peux plus manger et je redoute de tomber malade. J'ai des affaires, je pourrais gagner de l'argent, je les néglige momentanément, tout absorbé que je suis par les lettres que tu m'écris. Fais un dernier sacrifice et accède à mes prières. M<sup>r</sup> Angibault peut lui aussi te prêter une petite somme. Ton ami Sachet te viendrait en aide & après tu ne penseras plus à moi. Je suis presque à cent lieues de toi, je ne t'ennuierais plus, & certes si je n'étais pas installé, si je n'avais pas entre les mains de quoi travailler, de quoi vivre, je m'éloignerais encore. Tu n'entendras plus parler de moi, je serais mort pour toi, & et certes je ne sais ce qui me retient, mais il me vient des idées noires.

Envoie mille francs pour le 15, et procures-moi les 4 autres mille du 20 au 25 avril. Je t'en supplie mon père. Tu es loin de t'imaginer ce que j'endure. Ce n'est pas pour dépenser, sois-en sûr. J'ai absolument besoin de cette somme de mille francs pour le 25 avril.

Au revoir mon cher père, ou adieu.

Il est inutile que tu écrives à n'importe quelle autre personne qu'à moi. J'ose encore espérer que tu feras droit à ma dernière demande, & j'attends ta lettre le 14 ou le 15.

Je comprends tous les ennuis que je te cause, mais ce sera la fin.

A toi, mon père, ton fils désespéré.

(signé) Barré

Un effort de ta part, mon cher père, pour me rendre la vie, fais-le mon cher père.

Je t'embrasse, et je t'aime bien encore.

(signé) Barré

N° 85

Barré à son père

Paris, 13 mars 1878

Mon cher père, pardon de la lettre que je t'ai écrite le 7 dernier, [page 57] mais ennuyé de toutes parts comme je le suis, cela vous change les idées. Vendredi matin j'attends donc ta

lettre avec la somme que je t'aie demandée. Pense à moi mon père, je n'ai que deux choses à choisir : le déshonneur ou la mort, si tu ne satisfaisais pas à ma demande. Pense à ton fils, en le tirant d'embarras, il t'en sera reconnaissant. Cette somme m'est indispensable, & pour vendredi matin. Je t'implore mon père, je me rappelle tout ce que tu as fait pour moi & cela me porte à croire que tu feras encore cela pour ton fils, pour ton Aimé qui t'aime & qui t'embrasse sincèrement.

(signé) Barré

N° 86

Barré père à son fils

Saint-Georges, le 14 mars 1878

Mon cher fils,

Je suis bien désolé de ta position, quoique tu me dises que j'aie l'air d'en être joyeux ; tu te trompes beaucoup. Je vois cela avec peine, car un homme prudent en affaires serait venu à Saint-Georges voir son père et voir clair à cette affaire, sans me dire des injures comme tu m'en dis. Tu veux de l'argent et je peux t'en trouver ; viens donc, tu verras si cela fera mieux. Tu ne t'occupes que de prendre et point de rembourser. Viens donc payer pour moi et tu verras ce qui te reviendra.

Je n'ai jamais vu chose pareille : je crois que tu veux me faire perdre la tête. C'est ridicule ton affaire ; il faut que tu sois en relation avec des canailles. Au fait je veux vivre sans souci de rien, parce que depuis que j'ai été à Ingrande voir M. Bonnet et que j'ai vu ce qu'il m'a dit, on est bien facile à rebuter.

Si tu veux de l'argent, viens en chercher, et tu verras que c'est facile d'en trouver. Je crois que tu penses que je peux vivre de l'air du temps. Arrange-toi comme tu peux et ne compte pas sur moi pour le moment.

Je me porte bien et désire que tu sois de même.

Ton père

(signé) Barré

Crois bien que si je pouvais je t'enverrais de l'argent. Tu veux faire les affaires des autres ; tâche donc de faire les tiennes mieux [page 58] que cela. Après avoir vendu tant de biens pour te procurer de l'argent, tu veux encore me demander 5000 francs ; mais où veux-tu que je les prenne, puisque tous mes biens sont hypothéqués. Tout ce que tu me dis me fait bien du mal. Tu me dis que tu es perdu si je ne viens à ton aide ; - mais moi qui ai des billets à payer, si je ne paie pas, viendras-tu à mon aide ?

N° 87

Barré à son père

Paris, 15 mars 1878

Mon cher père,

J'ai absolument besoin d'argent, et crois-moi que si je mets tant d'insistance, c'est que je suis forcé.

Tu me dis de faire un voyage à Saint-Georges mais l'argent me manque pour faire ce voyage.

Je t'en supplie mon cher père, envoie-moi cinq cent francs lundi matin, j'ai souscrit un billet pour ce jour à mon marchand de meubles et il me les faut.

Tu peux facilement te les procurer :

Pour mon affaire Lévy, j'ai obtenu un délai.

Je paierai, je l'espère.  
Je compte sur toi lundi matin.  
Ton fils bien ennuyé qui t'aime.  
(signé) Barré

Quant à M<sup>me</sup> Lévy, ce n'est pas une canaille, j'ai pris arrangement avec elle.  
Je compte sur toi mon bon père.  
Je t'embrasse d'amitié.

[page 59] C  
Faits postérieurs au crime

N° 87	Femme Dambrin à Barré
N° 88	Barré à M <sup>r</sup> Roussel, agent de change
N° 89	Fille Clavreuil à Barré (sous la dictée le femme Lepin)
[page 60] N° 90	Barré à le f <sup>e</sup> Langlois, sa blanchisseuse
N° 91	Fille Clavreuil à Barré (sous la dictée la femme Lepin)
[page 61] N° 92	Billet à ordre
N° 93	8 avril Quittance d'intérêts dus à M <sup>elle</sup> Garceau qui avait fait exercer des poursuites le 23 février 1878
N° 94	M <sup>r</sup> Seurin à Barré [page 62] Barré à Seurin
[page 63] N° 95	Quittance des contributions
N° 96	F <sup>e</sup> Lepin à sa couturière f <sup>e</sup> Lamothe
[page 64] N° 97	Barré au concierge de la rue Hauteville, 61
N° 98	Barré au changeur Kauffmann
N° 98 <sup>2</sup>	Barré à M. Blestreau
[page 65] N° 98 <sup>3</sup>	Barré à M <sup>elle</sup> Nosbacher
[page 66] N° 99	Brouillon au crayon de lettre de la f <sup>e</sup> Demay à Barré

Mon cher Aimé,

Je connais tout aujourd'hui et je m'en fais bien de la peine de penser que tu aies été aussi faible que ça, mais enfin, je ne vois rien qui puisse te compromettre jusqu'à ce jour. Aussi je te prie de prendre courage et ce qui me ferait le plus plaisir, ce serait que tu

travaillerais ; que peux-tu faire toute la journée ; et je comprends ton ennui, mais enfin il faut bien te pardonner que tu travailles et que tu te remontes le moral. C'est un peu difficile, je le comprends, mais quand on aime rien n'est difficile. Tu as dû t'en rendre compte par moi-même et je ne comprends pas comment tu aurais le courage de te donner la mort, d'abandonner une femme que tu as tant aimé, car tu sais qu'elle a tout quitté pour te suivre. Elle aurait bien pu te laisser partir seul et ne pas avoir les ennuis qu'elle a aujourd'hui.

[page 67] §.II  
Documents concernant Lebiez,

N° 100

Lebiez père à son fils

Samedi, 8 septembre 1877

Mon cher Paul,

J'ai mis hier au Chemin de fer les deux caisses contenant ton herbier et tes os [...]

Je n'ai rien reçu aujourd'hui ni hier ; - je compte sur demain Dimanche ; - si je reçois assez tôt, je t'enverrai ce que je pourrai sinon, ce sera pour Lundi ; maintenant je ne m'explique pas comment il te reste seulement 13<sup>f</sup>.

A demain ou après demain au plus tard.

(signé) Lebiez

N° 101

Lebiez à la fille Lebeugle

Paris, Dimanche 7 octobre 1877

Ma chère mignonne,

[...] Et moi, je suis tout seul et toi tu te fais aussi du chagrin toute seule. Ah ! ma bonne chérie, que je voudrais bien t'avoir à côté de moi ! mais que j'ai de mal à mettre de côté pour te payer ton voyage. Cette semaine, j'ai gagné 25 francs : j'ai payé 8 francs de chambre et j'ai vécu toute la semaine ; je n'ai pu mettre que 10 francs de côté ; malheureusement je n'ai pas beaucoup de besogne la semaine prochaine.

Mais j'ai du courage, tâche d'en avoir aussi toi, patience. La lettre que tu as mis à la Poste l'autre jour est pour avoir de l'argent ; je t'expliquerais cela quand tu seras à Paris auprès [page 68] de moi.

Je vais tâcher d'avoir des meubles avant ton arrivée [...]

J'attendais de l'argent Jeudi et je n'ai rien reçu, sans cela tu serais déjà ici. - Espère, aime-moi bien.

En attendant que nous puissions nous embrasser en réalité, je t'envoie mille baisers.

(signé) Paul qui t'aime bien [...]

Chère mignonne ;

Au moment de fermer ma lettre je viens de recevoir 20 francs ; je te les envoie, - avec 2<sup>f</sup>50 en timbres postes.

Arrange-toi de manière à partir mercredi soir par le train de 9 heures 40 minutes, le même que j'ai pris [...]

N° 102

Lebiez à une personne inconnue (sans date)

Chère Madame,

Hier soir j'ai reçu la lettre de Mathilde. – Cette lettre a dû croiser la mienne partie jeudi soir.

Rassurez-là, et soyez assez bonne pour mettre à la poste à Angers, la lettre que vous allez trouver jointe à la mienne ; c'est très important.

Le Monsieur à qui j'écris me croit à Angers et il faut qu'il se figure que j'y sois encore, c'est pour cela que ma lettre doit partir d'Angers. Vous me comprenez sans doute ?

Merci d'avance.

Tout à vous, mes bons amis  
(signé) Lebiez

Rassurez Mathilde, je vous prie.  
Jeudi, elle ne sera plus à Angers.

N°103

Lebiez père à son fils

11 novembre 1877

Mon cher Paul,

Depuis que j'ai reçu ta lettre, je pense et je crois toujours [page 69] pouvoir recevoir un peu d'argent et t'en envoyer.

Aujourd'hui surtout je pensais avoir quelques clients et toucher quelques fonds. Le temps a été si mauvais que je n'ai vu personne ni pour poser ni pour payer.

Je t'écris donc pour te répondre et sans pouvoir t'envoyer quoi que ce soit.

Je compte un peu sur la foire de la Saint Martin si le temps devient moins mauvais. Dans tous les cas, si tu as un si pressant besoin d'argent, demandes-en à Léon ; je lui enverrais cela vers la fin du mois ou au commencement de l'autre ; du premier au cinq ; d'ici là je pourrais faire quelques rentrées et lui remettre ce qu'il t'aura avancé.

Tu ne peux t'imaginer tout le tourment que ta lettre me donne et je suis convaincu que d'un autre côté tu ne sais pas tous les embarras que me causent les billets que tu as faits.

Prends donc courage dans ton intérêt et dans le mien et fais tes efforts pour sortir de ta position.

Tu me demandes de te garantir pour ton mobilier et tu me promets de payer sans laisser à ma charge les engagements que tu vas prendre. Tu sais pourtant bien dans quelle position tu m'as mis. Comment veux-tu que je te garantisse, c'est-à-dire que je paie les dettes que tu ferais pour cela, quand je n'ai pas encore pu payer celles que tu as faites et dont je me suis fait garant.

Malgré cela je répondrais encore une fois si cela est indispensable, mais je t'en prie, réfléchis avant de m'engager dans une nouvelle série de tourments.

Nous t'embrassons tous  
(signé) Lebiez

Brûle ma lettre

N° 104

Lebiez à la fille Lebeugle (sans date)

Ma chère mignonne

[page 70] Fais ce que tu pourras pour ne pas partir du Vésinet avant que je ne t'aie porté tes affaires.

Patiente jusqu'à Vendredi et Samedi, au plus tard, fais la malade.

Je ne veux pas que tu reviennes en ce moment pour être malheureuse.

Je ne pourrais en ce moment retirer ta toilette ni tes nattes ni rien.

Mais tout se prépare bien. J'ai plusieurs logements en vue tu choisiras.

Patience, ma bonne mignonne, ne pleure pas. Rassure-toi, si je ne veux pas que tu reviennes, c'est pour ton bien.

Fais la malade pour rester encore là-bas.

Je t'embrasse de tout mon cœur, ma chérie.

Ne pleure pas, je t'aime bien et je t'envoie tous mes baisers.

Ton

(signé) Paul.

Toujours même adresse, je t'envoie une enveloppe et un timbre.

Mon cher Paul,

Je t'aime bien, mais je t'aimerais encore bien mieux si tu voulais travaillé pour gagner des tas d'or pour ta petite femme mignone.

N° 105

Lettre écrite à Lebiez par une tante

Angers, 4 Janvier,

Mon cher Paul,

Je n'ai pas répondu plus tôt à ta lettre, j'étais prise par la tête et les yeux, puis je n'avais pas ce que tu demandais. Maintenant, il est trop tard, je le crains pour t'envoyer cela rue Lacépede (j'ai été rassurée d'ailleurs sur ton compte, j'ai su que ton papa t'avait envoyé). Ecris-moi donc ta nouvelle adresse et je t'enverrai ce que je pourrai. Pour les mandats sur la Poste [page 71] tu le sais, il faut que l'adresse soit exacte.

Tu me dis, mon cher Paul, que passé le 5 janvier, tu vivras à l'aise, est-ce que tu as trouvé une position ?

Tu ne me dis pas si tu as pris ton inscription du mois de novembre. Jules a dû t'envoyer encore celle de janvier. Tu sais qu'il désire que tu te fasses recevoir docteur et dans ce cas il t'aidera.

[...]

Adieu, mon cher Paul, je [...], j'attends ta réponse et t'embrasse de tout mon cœur.

Ta tante

(signé) Victorine.

N° 106

Lettre écrite à Lebiez par une tante

Angers, 9 janvier

Mon cher Paul,

Je t'envoie 20 francs pour tes étrennes, je voudrais t'en envoyer davantage, mais je ne le puis, enfin ce sera toujours autant.

Je suis bien aise des détails que tu me donnes sur ta position, car tu sais que je m'intéresse à toi et je serais contente d'avoir de temps en temps de tes nouvelles, et quand je le pourrai, je t'aiderai.

Tu as bien fait d'écrire à ton oncle Jules, car il trouvait étonnant que tu ne lui écrives pas. Tu y gagneras toujours à le faire [...]

Adieu, mon cher Paul, je te souhaite plus de chance cette année que l'année dernière. Puisse-tu réussir à te faire une position lucrative et honorable. Je t'embrasse de tout mon cœur.

Ta tante  
(signé) Victorine

N° 107

Lettre de convocation aux réunions de la rue d'Arras

Paris, 14 février 1878

[page 72] Cher concitoyen,

Vous êtes priés de venir passer chez moi, salle des Ecoles, 2, rue d'Arras, la soirée du Lundi 18 février.

Ordre du jour.  
Conférence par le citoyen G. Lefèvre  
Les poètes révolutionnaires  
Salut et solidarité

(signé) Emile Gautier  
101 rue Monge

N°108

Lebiez d'Angers à l'inculpé son cousin

Angers, 18 février 1878

Mon cher Paul,

Demain, je vais à Varades, à l'enterrement de la pauvre tante Honorine qui est morte hier, et demain j'irai à Nantes voir si je peux trouver de l'argent. A Angers, je ne peux rien faire, le plus petit emprunt, pourrait, à moi, qui suis maintenant dans les affaires me causer un grand préjudice.

Je te ferais connaître le résultat de mes démarches, cherche toujours de ton côté.

Ton tout dévoué,  
(signé) Lebiez.

N° 109

Lebiez d'Angers à son cousin l'inculpé

Angers 1<sup>er</sup> Mars 1878

Mon cher Paul,

Malgré toute ma bonne volonté, je ne peux rien faire pour toi en ce moment ; je suis moi-même dans un très grand embarras, demande plutôt à Léon qui connaît bien ma situation [...]

Samedi prochain, je retourne à Nantes ; j'y vais jouer, si la fortune me favorise, je pourrai peut-être t'envoyer quelque chose. Enfin, crois bien que je ferais tout mon possible pour te venir en aide.

[page 73] De ton côté cherche donc ; il me semble qu'avec ma signature tu devrais trouver, auprès de tes amis ou de tes oncles, que sais-je moi ?

Que vas-tu devenir mon pauvre ami ? je ne veux pas te donner de conseil, mais il me semble cependant que tu ferais mieux de revenir ici.

Pourquoi t'acharner après ma position qui sera peut-être belle plus tard, mais qui demande les plus grands sacrifices et qui te fera attendre longtemps [...]

A ta place, je renoncerais à tous mes examens et je chercherais une position quelle qu'elle fût qui put me faire vivre.

En attendant, je viendrais m'installer à Angers. Là au moins tu serais nourri et logé, ce qui te permettrait d'attendre et de chercher une place soit chez un pharmacien, soit dans une maison de commerce. A Nantes, par exemple, presque tous mes amis sont commerçants, peut-être trouverais-je à te caser dans cette ville.

Réfléchis donc bien cher ami, et surtout défie-toi des illusions. Tu me parles dans ta lettre d'une place au Muséum. Cette place te donnera-t-elle de quoi vivre ? Et surtout pourras-tu l'obtenir ?

Mon cher ami, je te serre bien affectueusement la main.

Ton tout dévoué  
(sign) Lebiez

N°110

Buffenoir à Lebiez

Paris le 29 Mars 1878

Cher Monsieur,

Je vous prie de vouloir bien passer chez moi demain Samedi entre 2<sup>h</sup> et 3<sup>h</sup> de l'après-midi. (30 mars)

J'ai à vous parler pour le Journal.

Tout à vous.

(signé) Hipp. Buffenoir, 25 rue Jacob

[page 74] N°111

Brouillons de l'invitation à la conférence de la rue d'Arras

Paris, 5 avril 1878

Citoyen,

Venez chez moi, 3 rue d'Arras, le 11 avril, à 8 heures précises du soir.

Ordre du jour.

1° Le Darwinisme et l'Eglise, conférence par le citoyen Paul Lebiez ;  
2° Propositions diverses.

Salut et égalité

(signé) Noël Amaudru

Citoyen,

Je vous prie de venir chez moi, rue d'Arras, 3, le Jeudi 11 avril, à 8 heures du soir.

Ordre du jour.

1° [...]

2° [...]

5 avril 1878

Citoyen,

Rendez-vous, rue d'Arras 3, à huit heures soir le jeudi onze avril

Ordre du jour.

N° 112

Buffenoir à Lebiez

Paris, le 6 avril 1878

Mon cher collaborateur,

Votre extrait de naissance est nécessaire pour le dépôt du titre de notre journal.

Si vous l'avez, apportez-le moi, demain matin Dimanche, avant 11h. sans faute.

Si vous ne l'avez pas, écrivez aujourd'hui même dans [page 75] votre pays pour le demander par retour de courrier.

Cet extrait de naissance doit être fait sur une feuille de papier timbré de 1<sup>f</sup> 50.

Tout à vous.

(signé) H. Buffenoir.

P. S Il y a urgence.

N°113

Buffenoir à Lebiez

Paris le 7 avril 1878

Mon cher gérant,

Je vous prie de passer chez moi demain matin, Lundi 8 avril, sans faute,

Venez vers 10<sup>h</sup>

C'est absolument nécessaire.

Je compte sur vous

(signé) H. Buffenoir

25, rue Jacob.

N° 114

Lebiez à son Père

7 avril 1878

Cher Père,

Il me faut absolument et courrier par courrier une copie (sur papier timbré de 1<sup>f</sup> 50) de mon extrait de naissance.

Je compte sur ta réponse dans le plus bref délai.

Je t'embrasse  
Ton fils  
(signé) Paul

Adresse-le : M. Paul Lebiez, 3 rue des Fossés-Saint-Jacques  
[page 76] Fais ton possible pour m'envoyer un peu d'argent par la même occasion,  
j'en ai le plus grand besoin.

A bientôt  
(signé) Paul

N°115

Déclaration de gérance du Père Duchêne

En exécution des art. 1 et 2, de la loi du 11 mai 1868 ;

Je soussigné Buffenoir Hippolyte, né à Vougeot (Côte d'Or), le 16 octobre 1847, professeur de littérature à Paris, rue Jacob 25, jouissant de tous mes droits civils et politiques, déclare avoir l'intention de publier, en qualité de propriétaire un journal traitant de matières politiques et d'économie sociale, qui sera intitulé le Père Duchêne, paraîtra une fois par semaine et sera imprimé à Argenteuil (Seine-et Oise) chez M. Warms.

Le Gérant du Père Duchêne sera Monsieur Lebiez, Paul Louis, né à Angers, le 31 juillet 1853, professeur de sciences à Paris, rue des Fossés Saint-Jacques, 3, réunissant toutes les conditions de capacité prescrites par la loi.

Fait double à Paris, le 8 Avril 1878  
(signé) Hipp. Buffenoir  
Le Gérant  
(signé) Lebiez

[...]

Prière de joindre à cet envoi une pièce probante attestant que ce dernier est intéressé dans l'entreprise et propriétaire du quart au moins du cautionnement [...]

Le 23 avril 1878

[...]

3° Une autre déclaration du sieur Buffenoir susnommé qui déclare que le sieur Lebiez gérant du journal [page 77] est intéressé pour une part de 300 francs dans l'entreprise.

N° 116

Buffenoir à Lebiez

Paris, le 12 avril 1878

Mon cher Lebiez,

Je vous prie d'écrire de nouveau à Angers pour réclamer votre extrait de naissance. Le temps presse absolument.

Aussitôt que vous l'aurez, faites-le moi parvenir sans tarder.

Venez me voir aussi, le matin vers 10<sup>h</sup>. Nous avons à régler différentes choses.

Il est important que nous nous voyions assez souvent.

Votre dévoué  
(signé) Buffenoir

N°117

Lebiez à Buffenoir

( sans date )

Mon cher ami,

Je suis venu deux fois depuis 3 heures, venez donc chez moi le plus tôt possible, j'ai absolument besoin de ce dont je vous ai écrit un mot hier soir.

D'ailleurs nous avons à causer de bien des choses.

Je vous attends chez moi, sans faute d'ici, tantôt cinq heures.

A vous.

(signé) Lebiez

N°118

Buffenoir à Lebiez (sans date)

Je vous prie instamment, mon cher Lebiez, de passer chez moi demain matin, mardi à 10 heures . – J'y compte

Tout à vous. – H. B

### §. III

#### Documents divers

N° 115<sup>bis</sup>

Dates de reconnaissance du Mont-de-Piété  
Saisies au domicile des inculpés

N° 116

Note saisie chez Barré  
Au sujet de la vente d'un fonds de commerce rue Poliveau

N° 117

Pièce de vers saisie chez Lebiez

-

*A un Crâne de jeune Fille*

-

De quelque belle enfant restée froide et sans vie,  
Beau crâne apprêté par mes mains,  
Dont j'ai sali les os et la face blanchie,  
D'un tas de noms grecs et latins,

[page 79]- Compagnon triste et froid de mes heures d'étude,

Toi que je viens de rejeter,  
Dans un coin, ah ! reviens tromper ma solitude,  
Réponds à ma curiosité :

Dis-moi combien de fois ta bouche s'est offerte

Aux doux baisers de ton amant.  
Dis-moi quels jolis mots de ta lèvre entrouverte  
Dans des heures d'égarement.....

Insensé !...Tu ne peux répondre, pauvre fille :  
Ta bouche est close maintenant,  
Et la Mort, en passant, de sa triste faucille,  
A brisé tes charmes naissants.

Triste leçon pour nous, qui croyons que la vie  
Peut durer pendant de longs jours !  
Et jeunesse, et bonheur, et beauté qu'on envie,  
Tout passe ainsi que les amours !

Aussi, quand, vers le soir, âpre et dur à la tâche,  
Je travaille silencieux,  
Mon esprit suit le monde et, tout inquiet, s'attache  
A des pensers plus sérieux ;

Je rêve au temps qui passe... Alors je te regarde,  
Et songeant aux coups du destin,  
Sur ton front nu je crois lire, en tremblant : « Prends garde,  
« Mortel, ton tour viendra demain ! »

P.L

Paris, 1875

N° 118

11 Avril 1878- Conférence à la salle de la rue d'Arras.

-

Le Darwinisme et l'Eglise.

-

- I -

« Notre siècle verra-t-il se refaire, comme au IV<sup>ème</sup>, au XIII<sup>ème</sup> et au XVIII<sup>ème</sup> siècle,  
« et sur des bases plus larges encore, la synthèse des sciences [page 80] couronnée par la  
« Foi ? Ou bien est-elle réservée à nos arrière-neveux ? Dieu seul le sait ! Mais ce que nous  
« pouvons affirmer sans crainte, c'est que le siècle où nous comprendrons que la foi doit  
« devenir savante et la science rester fidèle, c'est que ce sera un grand siècle ! »

Voilà ce que disait il y a quelques années, un professeur de théologie de la Sorbonne,  
l'abbé Freppel, actuellement évêque du diocèse d'Angers.

Et ce que l'abbé Freppel disait de la science fidèle à la religion et à l'orthodoxie, le  
cléricalisme en masse l'a toujours dit et le répète encore, et avec lui le répètent des hommes  
distingués professeurs dans des facultés ; et même un inspecteur général des écoles de  
médecine est venu, faisant chorus avec tous les donneurs d'eau bénite ligués contre la science

et la vérité, crier à qui voulait l'entendre des maximes du genre de celles-ci : - « Le spiritualisme donne seul aux sociétés la grandeur et la force. » ou bien - : « La France chancelante est devenue une proie sans défense offerte aux utopies d'une biologie savante, » &c, &c...

Et l'on viendra nous dire après cela que l'Eglise aime la science, que les maîtres de l'orthodoxie aiment et protègent les maîtres de la science !

Oui, sans doute, le clergé aime et protège la science, mais c'est quand celle-ci, progressant terre à terre, s'appuie sur les données bibliques et fonde tout un échafaudage d'utopies sur des hypothèses légendaire qui ne sont bonnes qu'à faire le plaisir des enfants ou la terreur des vieilles femmes, sur les récits de la genèse ou les énigmes et paraboles du Nouveau – Testament. Oui, le clergé aime & protège le savant, mais c'est seulement lorsque ce dernier, oubliant qu'il se doit à la recherche de la vérité et n'écoulant parfois qu'un sordide intérêt, cherche à faire la science de sa véritable voie, - le progrès vers la lumière -, pour la ramener en arrière vers l'ignorance et l'abrutissement orthodoxe.

Le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle vit se dérouler un procès honteux, célèbre par ses iniquités, un procès qui restera comme une tâche de plus à l'histoire des ignominies de l'Inquisition au XVII<sup>e</sup> siècle : - un savant traîné par les bourreaux du pouvoir ecclésiastique devant une assemblée de moines fanatisés et de prêtres ignorants, dut se prosterner, faire amende honorable et, à genoux, dans l'attitude du coupable repentant, demander pardon à Dieu et à l'Eglise des hérésies qu'il avait osé publier et des blasphèmes qu'il avait prononcé.

[page 81] Galilée, jetant à l'Eglise et à la Bible un démenti au nom de la science, avait dit que la terre tournait.

La Bible avait dit le contraire : Galilée méritait la mort du blasphémateur.

Placé entre la rétractation et le bûcher, Galilée confessa son hérésie. Banni, poursuivi par la surveillance haineuse de l'Inquisition, abreuvé depuis dix ans de vexations sans nombre, il mourut le 19 janvier 1642, aveugle et misérable.

Voilà comme l'Eglise aimait la science et protégeait les savants au XVII<sup>e</sup> siècle !!

Mais n'allez pas croire que depuis le XVII<sup>e</sup> siècle l'Eglise se montre plus sociable : vous vous tromperiez grandement. Cherchez dans l'histoire du siècle dernier et du siècle présent, interrogez les savants contemporains : on vous dira qu'il en coûte de donner tout haut son avis, quand il est contraire aux données de l'orthodoxie et des saintes maximes.

Au lendemain de la grande émancipation française de 89, Lamarck n'osa pas s'affirmer trop ouvertement ; le clergé lui fit sentir le poids de sa haine : il en mourut. – Plus près de nous, Darwin dut contenir l'élan de ses aspirations vers la vérité tant recherchée ; et Hackel n'eut pas plus à se louer du protestantisme allemand qu'en France n'eurent à se louer du catholicisme Littré et Robin qui faillit y perdre sa chaire.

Voilà comment la science aime la science et protège les savants !!

Le clergé moderne n'a plus les armes de l'Inquisition pour corriger les savants qui sortent de l'orthodoxie pour aller faire l'école buissonnière à la recherche de la vérité : il a d'autres armes plus terribles peut-être.

Je ne veux pas, vous pensez bien, parler des foudres du Vatican ni de l'excommunication : on en rit et l'on fait bien.

Quand ils n'ont pu ni oser, durant sa vie, venir regarder en face un savant, un libre-penseur, un matérialiste, - quand ils l'ont toujours trouvé invincible et incorruptible, - quand ils ont tremblé devant le lion vivant, ils viennent, au moment où la mort va s'emparer du moribond désarmé et sans force, ils viennent donner le coup de pied de l'âne, glapir leurs prières sur la couche funèbre, et afin, les lâches, de pouvoir crier victoire et dire : « Nous avons vaincu le matérialiste, la libre-pensée a courbé la tête devant l'orthodoxie. » - ils viennent, comme les hyènes à la curée, psalmodier leurs [*oremus* ?], grimacer leurs momeries sur la tombe d'un Claude Bernard !

Voilà comment l'Eglise aime et protège les savants !!

-II-

Que voudrait-elle donc l'Eglise ?

Elle voudrait, vous le savez bien, - ou plutôt, elle aurait voulu (car vous allez voir bientôt qu'elle commence à rabattre de ses exorbitantes prétentions), elle aurait voulu, dis-je, voir fonder une université toute orthodoxe et fidèlement attachée aux doctrines bibliques. On aurait appris dans la Bible l'astronomie, la géologie, la chimie, la zoologie, la botanique, la physiologie, l'anatomie et l'anthropologie ! La Faculté orthodoxe nous enseignerait :

- 1° en Chimie : - Que l'eau peut se changer en vin (Jésus aux noces de Cana) ;  
Qu'une femme peut se changer en sel de cuisine en regardant une ville qui brûle (la femme de Loth) ;
- 2° en Astronomie : - Que le soleil tourne autour de la terre, et que Josué lui joua le mauvais tour de l'arrêter ;  
Que les étoiles se permettent de quitter leur place dans le ciel pour venir conduire des bergers à l'étable de Bethléem ;
- 3° en Géologie : - Que les montagnes sautent comme des béliers ;
- 4° en Botanique : - Qu'une verge de bois sec peut instantanément se couvrir de feuilles, comme cela arriva au frère de Moïse, Aaron.
- 5° en Zoologie : - Qu'une baleine peut, sans gêne, avaler un Jonas, qui ne paraît pas plus gêné de séjourner plusieurs jours dans l'estomac du cétacé ;
- 6° en Physiologie : - Qu'un homme, Nabuchodonosor, a pu se changer en bête.....

J'en passe et des meilleurs pour en arriver à la question à laquelle semblent le plus tenir les savants orthodoxes : je veux parler de la création du monde par un créateur fantaisiste qui, comme un horloger ou un forgeron, travaille pendant six jours de la semaine, fabrique un homme le sixième jour et se repose le septième.

[page 83] Depuis longtemps les savants (non pas les savants bénis : les autres, les maudits de l'Eglise, les libre-penseurs, matérialistes et athées) ne se préoccupent plus de la théorie de la création en six jours, et le temps est déjà loin où un savant (bénit celui-là) chercha à établir un parallèle entre les jours de la création et les différentes époques géologiques.

Lyell, un savant anglais, est venu, en particulier, combattre ce parallèle et le rendre complètement impossible, si toutefois sa théorie est vraie. Pour lui, il n'y a pas eu de révolution brusque, de cataclysme soudain ; mais une transformation lente et continue, s'effectuant presque régulièrement, en suivant de longues périodes. C'est ce que l'on a appelé la *théorie des causes actuelles et des actions lentes*.

Il a fallu opposer à la doctrine de la Genèse une doctrine qui explique de façon plus scientifique & plus satisfaisante l'origine des êtres vivants et de l'homme.

L'Eglise se retranchait obstinément derrière ses livres sacrés, et il vous est facile de comprendre quel tapage de vociférations haineuses, de malédictions, d'anathèmes & d'excommunications dut s'élever autour de la nouvelle théorie que venaient de lancer comme un défi à la science orthodoxe trois savants anglais : Darwin, Huxley et Lyell.

Cette doctrine, c'était le Darwinisme, - *théorie de variabilité des espèces*.

Le point de départ de la théorie Darwinienne est l'étude positive et minutieuse des phénomènes de variation chez les plantes & les animaux domestiques.

Le pigeon nous offre un exemple curieux de l'étendue dont ces variations sont susceptibles.

Les races de pigeon sont fort nombreuses : Darwin en compte jusqu'à 150, déclarant ne pas les connaître toutes.

Sa recherche sur les caractères différentiels de ces races lui ont prouvé qu'elles ne s'arrêtaient pas seulement aux formes extérieures, mais qu'elles s'étendaient au squelette lui-même.

En présence de faits aussi nets, le grand problème que soulèvent toutes nos espèces domestiques avec le cortège de races et de sous-races, se pose tout entier :

Faut-il voir dans nos pigeons les représentants de plusieurs [page 84] espèces sauvages restées distinctes ? – Ou bien viennent-ils tous d'un seul et unique type primitif ?

Buffon et Cuvier se posèrent cette question et, tout en admettant la possibilité d'un type unique primitif, crurent devoir, pour expliciter la multiplicité des races, lui adjoindre plusieurs autres espèces différentes.

Tel ne fut pas l'avis de Darwin, qui affirma que tous nos pigeons descendaient d'un type unique, le biset ; et les faits et les raisonnements qu'il apporta à l'appui de cette opinion la rendent incontestable.

Ici se place une question :

Par quel moyen l'homme est-il arrivé à faire dériver et naître du type primitif, le biset, ces formes si variées de pigeon que nous connaissons ?

Ce moyen, Darwin n'avait pas besoin de nous le dire, nous le connaissions, au moins en pratique, c'est la sélection.

Qu'est-ce donc que la sélection ?

C'est l'action, intentionnelle ou non, de l'homme pour perpétuer de préférence, par le choix des reproducteurs, certaines variétés accidentelles et les transformer peu à peu distinctes.

Par exemple, les éleveurs de bestiaux, pour arriver à ce résultat, ont soin de ne croiser entre eux que des individus présentant accidentellement certaines particularités qu'ils désirent obtenir d'une manière permanente. Grâce à la tendance qu'ont toujours les parents à transmettre à leurs enfants leurs particularités distinctives, une grande partie des produits obtenus présente le caractère désiré par l'éleveur, qui a soin alors de ne garder que ces individus-là en laissant les autres. De génération en génération, la proportion d'individus jouissant de ce caractère s'accroît, et enfin ce caractère devient un apanage permanent de la race ainsi formée.

On pourrait multiplier ici les exemples de sélection volontaire ; je ne vous citerai que le cas du chasseur élevant des chiens propres à telle ou telle chasse, celui de l'éleveur de chevaux et celui des éleveurs d'oiseaux de basse-cour : poules, dindons, &c, &c..

Le mode de formation des races domestiques nous éclairera-t-il sur la formation des races et des espèces naturelles ?

[page 85] A cette question, Darwin répond oui, car si l'espèce se modifie ainsi entre nos mains, c'est qu'elle est essentiellement transformable.

Voilà le point de départ du Darwinisme.

Des variations volontairement amenées, il convient donc de rapprocher les variations spontanées, pour ainsi dire, œuvres de la nature.

Tel fut le but que se proposa Darwin.

Considérant les espèces comme de simples variétés, le savant anglais fut conduit à supposer que les espèces des grands genres (nombreux en espèce) doivent présenter des variations plus fréquentes que les genres moins riches en espèces. En effet, si les espèces sont nées des variations d'un type primitif, on peut croire que dans une localité où un genre présente beaucoup d'espèces, les circonstances ont du être favorables aux variations, et, par

conséquent, on peut présumer qu'elles le sont généralement encore. Au contraire, si les espèces sont dues chacune à un acte créateur spécial, il n'y a pas de raison pour que la variété soit plus fréquente dans un grand genre que dans un petit.

Les faits sont venus confirmer cette idée de Darwin.

Répartissant en deux groupes des genres (égaux en nombre) de plantes et d'insectes, l'un de ces groupes contenant les grands genres, & l'autre les petits, il a vu les espèces sujettes à variation beaucoup plus nombreuses dans le premier groupe que dans le second.

Ici l'intervention humaine est évidemment remplacée par une autre force toute naturelle à laquelle Darwin, par analogie avec ce que font les éleveurs en choisissant leur type reproducteur a donné le nom de sélection naturelle.

Comment donc s'effectue et pourquoi donc se produit cette sélection naturelle ? Nous allons le voir.

Toute espèce tend à se multiplier suivant une progression géométrique dont la raison est exprimée par le nombre d'enfants qu'une mère peut produire le cours de sa vie.

C'est là la loi de Malthus.

Prenons-en deux exemples : l'éléphant et le puceron.

L'éléphant n'a qu'un petit à la fois. Supposons que chaque femelle ne produise que trois couples de jeunes en 90 ans. Eh bien, au bout de cinq siècles, 15 millions d'individus seront descendus du couple primitif.

[page 86] Or pendant un été, les fils et les petits-fils d'un seul puceron arrivaient tous à bien et se trouvaient placés à côté les uns des autres, à la fin de la saison ils couvriraient un espace d'environ quatre hectares de terrain.

Devant une énumération semblable, on se demande comment tant d'espèces pourraient exister côte à côte, comme cela a lieu actuellement. Quatre ou cinq espèces suffiraient pour couvrir la surface de la terre, et comme la loi de Malthus est applicable à la vie végétale, il en résulterait qu'une vingtaine d'espèces animales et végétales suffiraient à garnir de leurs individus la surface de la terre. Ce qui pourtant n'a pas lieu : bien au contraire.

L'équilibre en effet existe, mais il ne s'entretient que grâce à d'innombrables et fréquentes hécatombes dont la cause a fort bien été définie par Darwin. Le grand savant a nommé ce grand mouvement : le combat ; la lutte pour la vie. On l'a nommé en France, la concurrence vitale.

Tout être tend à prendre sa place au soleil ; mais au banquet de la nature, il n'y a pas place pour tous les convives, il n'y a pas de couverts mis pour tout le monde ; chacun lutte pour se faire sa place ; le plus fort tend à étouffer le plus faible.

De là la lutte pour l'existence, lutte de groupe à groupe, d'espèce à espèce, guerre civile, sans paix ni trêve, entre animaux, entre plantes de même espèce.

Cette lutte pour l'existence, évidente pour les animaux, n'est pas moins ardente chez les végétaux bien que plus occulte.

Il existe une foule de circonstances qui influent sur le résultat de la concurrence vitale : tels sont le climat et l'abondance ou la nature de la nourriture.

« La multiplication de toute espèce, - dit Darwin, - est toujours entravée par diverses causes qui, en différentes saisons de l'année et à différentes périodes de la vie, jouent chacune tour à tour leur rôle. »

L'accroissement des espèces en progression géométrique nous a donné la concurrence vitale ; celle-ci nous conduit à la sélection naturelle.

La guerre continuelle des êtres vivant entr'eux aboutit à la victoire des uns, à la défaite des autres. La victoire des uns ou la défaite des autres ne peut être attribuée à une suite de hasards heureux pour les uns, malheureux pour les autres : les premiers ne doivent point au hasard d'avoir survécu à l'ardeur de la lutte ; ils ont évidemment dû leur salut à une incontestable supériorité sur les seconds. Tout individu qui jouira d'une particularité

individuelle propre à lui donner une certaine supériorité dans la lutte l'emportera [page 87] infailliblement dans la lutte. Cet individu-là aura plus de chances de produire une nombreuse postérité, qui elle-même comprendra une plus grande quantité d'individus possédant cette particularité supérieure à laquelle l'ancêtre a dû la victoire. De génération en génération, le nombre des individus triomphants ira en augmentant, et ainsi se formera une variété ou une race caractérisée spécialement par la possession de cette particularité.

Phénomène analogue à celui qui se passe dans l'élevage des animaux domestiques, phénomène analogue auquel, ainsi que je vous l'ai déjà dit, Darwin a donné le nom de sélection naturelle, en entendant ainsi désigner la loi de conservation des variations favorables et d'élimination des déviations visibles.

« Des variations sans utilité, dit-il, des déviations qui ne sauraient nuire ni à l'individu, « ni à l'espèce ne peuvent être affectées par cette loi et demeureront à l'état d'éléments « variables ; c'est ce que l'on trouve sans doute chez les espèces polymorphes. »

A ces deux faits ou lois de transformation successive, la concurrence pour la vie et la sélection naturelle, nous en allons voir s'ajouter une nouvelle, à laquelle Darwin donne le nom de divergence de caractère.

Une des conséquences de la sélection naturelle, est la diversification des organismes et l'élimination des formes intermédiaires.

Enfin, une nouvelle conséquence se présente encore : c'est celle du perfectionnement des organes.

Cette conséquence amène forcément à penser que la doctrine émise par Darwin doit être une doctrine du progrès ; que tous les êtres doivent sans cesse aller en se perfectionnant à l'infini ; et que ce perfectionnement doit inévitablement conduire au progrès général de l'organisme parmi la majorité des êtres vivants ; en un mot, il semblerait que l'on dût conclure à une loi du progrès organique fatal !

C'est là une exagération de conclusion dans laquelle Darwin se laissa lui-même entraîner, car il est évident qu'un caractère qui, en lui-même, constitue une supériorité, peut devenir inutile, sinon nuisible dans certaines circonstances.

Il en résulte que la sélection naturelle ne peut en rien, comme l'a fort bien remarqué M<sup>r</sup> de Quatrefages, garantir l'élévation et le progrès des types, et qu'elle peut parfois même le contraindre à s'abaisser. – Ainsi pouvons-nous dire que la doctrine Darwinienne, au point de vue de la sélection, est plutôt une doctrine d'adaptation que de progrès.

Cette doctrine d'adaptation m'amène naturellement à vous parler des causes multiples qui peuvent agir sur les modifications organiques, en un mot, des causes directes et des lois sans lesquelles la sélection naturelle et la concurrence vitale resteraient stériles.

Lamarck avait déjà posé les deux lois suivantes :

« Dans tout ce qui n'a pas atteint son développement, l'emploi plus répété d'un organe a « pour effet de l'augmenter, tandis que le défaut d'action a pour résultat de le diminuer. – « Donc la fonction fait l'organe. »

« Toute modification d'organe ainsi obtenue se transmet par hérédité, lorsqu'elle porte « sur les deux sexes, sur les deux parents. »

[page 88] Comme Lamarck, Darwin voit dans l'usage habituel et dans le défaut d'exercice des organes deux puissantes causes de variation : « Beaucoup d'animaux, dit-il, présentent une structure qui ne peut s'expliquer que par l'atrophie de plusieurs organes. »

Une autre cause de variation, c'est ce que Darwin appelle corrélation de croissance, ce fait fort curieux que certaines modifications réalisées dans un appareil ou un organe entraînent constamment des changements plus ou moins sensibles dans d'autres appareils, dans d'autres organes sans relations apparentes avec les premiers.

C'est dans cet ordre de faits qu'il faut placer la surdité des chats aux yeux bleus, la membrane interdigitale des pigeons aux pieds emplumés, etc. etc.

Cet exposé de la théorie Darwinienne, nous amène tout naturellement à parler des conséquences qu'on peut en tirer pour expliquer l'origine de l'homme.

Je n'entrerai point dans l'étude de cette longue lutte sur l'origine de l'homme, lutte dans laquelle nous avons pu voir s'agiter, au grand jour, les hypothèses les plus étranges, les conceptions les plus bizarres, à côté des opinions les plus raisonnables et les plus plausibles, appuyées sur les faits les mieux observés, les observations les plus savantes guidées par une saine raison et une noble et laborieuse aspiration vers la découverte de la vérité.

Je ne vous parlerai pas de l'opinion d'Oken qui en 1819 soutint scientifiquement que tout être vivant venant de la mer, vaste réceptacle, utérus de la nature ; le fœtus humain y prit naissance, enveloppé dans un amnios, y vécut par inhibition et après une gestation de deux années sortit tout pourvu des organes qui lui étaient nécessaires pour vivre d'une vie propre et indépendante.

Je ne vous dirai que quelques mots aussi de la lutte des Monogénistes et des Polygénistes.

Ces derniers prétendent que plusieurs couples humains donnèrent naissance à la race humaine. Pour eux le nègre [page 89] a toujours été nègre, le rouge toujours rouge et le blanc toujours blanc.

Nous ne nous arrêterons pas à cette discussion et nous allons un moment nous occuper de leurs adversaires les Monogénistes.

Ceux-ci, avec Buffon, Flourens, de Quatrefages, considèrent un couple unique comme origine du genre humain.

L'homme, dit Buffon, Blanc en Europe, noir en Afrique, rouge en Amérique, n'est que le même homme teint selon la couleur du climat.

C'est là l'opinion de l'Orthodoxie, l'Inquisition n'aurait sur le chapitre de l'homme, ni brûlé les livres de Buffon, ni ceux de Quatrefages, ni envoyé leurs auteurs à la torture.

Ha ! certes, l'Inquisition aurait eu de la besogne, les archers du pouvoir spirituel et infaillible auraient eu bien à faire, les foudres du Vatican auraient tonné et le bourreau aurait en hâte allumé la torche de son bûcher et préparé joyeusement ses petits instruments de torture ; on aurait ouvert avec un saint empressement les in-pace, puis au milieu des signes de croix, des prières et des patenôtres, on serait allé en procession, pieusement, dévotement, à la plus grande gloire de Dieu et de ses saints et de notre Sainte Mère l'Eglise, brûler en place publique l'hérétique, l'impie, le blasphémateur qui aurait osé dire ou écrire honnêtement et avec conviction comme étant le résultat de longues études :

L'homme ! fabriqué à l'image de Dieu, avec un tas de boue pétrie par le créateur ; cet homme animé du souffle divin ; Adam, notre premier parent, à qui Dieu donna pour compagne une femme confectionnée de la tête aux pieds avec une côte tirée de son côté pendant son sommeil ! Adam et Eve, que Dieu place dans le Paradis terrestre pour y vivre en rentiers sans avoir rien à faire qu'à manger de tous les fruits, boire à leur soif et se promener entre les repas.....

Mais, tout cela, c'est une belle légende, vous avez [page 90] dû prendre cela dans les mille et une nuits..... C'est un conte.

Le premier homme c'était un singe.

Et pourtant, l'opinion qui donne pour ancêtre à l'homme, le singe, n'est pas nouvelle. Au siècle dernier de Maillet soutenait que l'homme ainsi que tous les animaux descendaient du poisson. Voltaire le railla et on l'oublia. Schelver d'Osnabruck, professant à Iéna, vers 1790, montra les rapports de l'homme et du singe, mais lui, il voulait montrer que le singe était un homme dégénéré.

Les preuves invoquées en faveur de l'origine Sinnienne sont de trois ordres :

- 1° Les ressemblances évidentes par lesquelles l'homme se rapproche du singe ;
- 2° La transformation d'une espèce animale en une espèce voisine ;

3° L'existence de formes intermédiaires entre le singe et l'homme ;  
Passons rapidement en revue ces trois ordres de preuves.

Il est incontestable qu'il existe entre le singe et l'homme des ressemblances anatomiques frappantes.

Pour certains singes, la ressemblance est si frappante que ceux-ci ont reçu les noms caractéristiques – de singes anthropomorphes,- d'hommes des bois,- etc.

Ici déjà je prévois une objection que bien des gens ont faite. On va peut-être me dire ce que les adversaires de l'origine sinnienne répètent à satiété :

« Quand on promène un orgueilleux, regardons les œuvres de notre civilisation, « quand on considère les monuments impérissables de notre industrie, de nos arts, de notre « littérature, on se sent fier d'être homme et l'on ne peut se résoudre à n'être que le petit-fils « d'un songe. Si j'écoute un savant discuter une théorie de philosophie, de science ; de « morale ; si je lis l'ouvrage d'un grand romancier, si je regarde le chef-d'œuvre d'un maître, « je ne puis me décider à croire que l'auteur de tous ces chef-d'œuvres ne soit que le produit « d'un singe ! »

[page 91] Eh bien, vous qui me faites l'objection, vous êtes dans l'erreur. Vous avez le tort de mettre en parallèle l'homme civilisé, instruit, industriel et le gorille, le chimpanzé ou magot.

Vous mettez en parallèle, l'homme dans son état le plus parfait, jouissant de tous les biens faits de la civilisation, avec un animal qui ne vit que dans les bois, se nourrit de racines et de fruits, sans cesse en but aux attaques des hôtes féroces des forêts, les lions, les tigres, les panthères.

Remarquez donc qu'il n'y pas que des Européens, que des peuples civilisés, mais qu'il y a aussi des sauvages.

Cherchez avec moi parmi les races sauvages, les peuplades les plus dégradées, les plus primitives et dites-moi, après avoir examiné un beau gorille ou un beau chimpanzé s'il ne vaudrait pas mieux avoir pour ancêtre une belle gorille que la Venus hottentote du museum d'histoire naturelle.

Arrivons aux autres ordres de preuves : Comment combler la distance entre l'homme et le singe.

Le Darwinisme et la variabilité infinie des espèces, voilà la solution du problème. Le Darwinisme seul est de nature à expliquer les relations qui existent entre tous les êtres naturels, l'Evolution ascensionnelle qu'ils accomplissent sur la voie d'une perfectibilité progressive et la place qu'occupe l'homme au point culminant de l'échelle.

On voit alors se dérouler l'ensemble majestueux des créations antérieures.

La puissance organisatrice a d'avance tout disposé pour l'accomplissement de cette œuvre immense et la vie s'enchaîne à la vie par une suite non interrompue d'Etres de formes et d'aptitudes différentes, mais qu'un lien rattache à la forme primitive. [page 92] Je veux parler des idées émises par Meckel, Serres et Geoffroy S<sup>t</sup> Hilaire :

Pour ces savants, l'homme parcourt pendant son état embryonnaire une série de transformations qui reproduisent dans une succession constante toutes les formes de la série animale depuis la cellule l'infusoire jusqu'à la forme humaine.

L'homme dans le sein de sa mère serait donc tour à tour : Helminthe, Zoophyte, Mollusque, poisson, reptile, oiseau, et ne prendrait qu'au dernier moment la forme mammifère.

Sans doute, il y a exagération, mais on pourrait dire que dans l'état embryonnaire, l'homme passe par des phases ayant énormément d'analogies avec certaines formes animales, sans qu'on pût dire pour cela que le fœtus humain arrêté en voie de développement put donner l'animal correspondant à l'état dans lequel il se trouve.

Et cependant Carl Vogt un des grands défenseurs du Darwinisme prétend que l'idiot microcéphale, état d'avortement du fœtus humain, représente le type sinnien de la manière la plus manifeste.

Voilà quelle est cette théorie du Darwinisme, je vous ai montré quelques unes de ses conséquences naturelles.

A d'autres plus compétents que moi, de vous montrer la portée morale, politique et sociale de cette doctrine qui, à l'heure qu'il est, tout en comptant bien des adversaires même dans les plus grands noms de la science, est cependant admise par la Société d'Anthropologie de Paris ; Carl Vogt, Desor et Pietet, en Suisse, Moleschott, Schiff et Filippi en Italie, l'ont adoptée, l'Allemagne presque entière s'y rallie, et Goethe le grand poète l'avait en quelque sorte pressentie.

### -III-

Nous ne sommes plus au temps de l'Inquisition, où l'on eut dit, au milieu des prières et des exorcismes, que l'Archevêque était un singe.

[page 93] Et cependant le parti clérical s'alarma, puis conspira, puis éclata en invectives contre les nouvelles théories.

La réplique fut vive de la part des disciples de Darwin ;

C'est ainsi qu'à Oxford dans une session de l'association Britannique, le Lord-Evêque attaqua en termes éloquents peut-être, mais assurément peu courtois, la doctrine Darwinienne et ses conséquences.

Huxley prit la défense du maître :

« Si j'avais à choisir, j'aimerais mieux être le fils d'un humble singe que celui d'un homme dont le savoir et l'éloquence sont employés à railler ceux qui usent leur vie dans la recherche de la vérité. »

Chaque jour apporte une nouvelle victoire pour la science, chaque jour l'orthodoxie acculée dans ses derniers retranchements se débat avec moins de succès contre l'envahissement de la science positive, matérialiste.

Le Christianisme s'en va, emportant avec lui ses légendes, ses fables ; ses reliques et ses images.

« Ce n'est point en vain, dit Proud'hon, qu'ont protesté dès l'origine ces penseurs que le Sacerdoce a inscrit parmi ses ennemis, quand il n'a pu les compter parmi ses victimes.

« Ce n'est point en vain que dix générations ont affaibli pour nous la crainte de l'Autel « et le respect du Trône. »

Nous dirons avec Proud'hon :

Non ce n'est point une vaine leçon : l'Orthodoxie s'en va, laissons-là s'en aller. Le Christianisme, laissons-le mourir.

Et quand nous verrons et entendrons des défenseurs de la sainte cause, capituler devant les doctrines de la science moderne ; quand nous verrons l'abbé Favre d'Envieu nous dire que sa foi chrétienne ne serait pas ébranlée si on lui apprenait que l'homme habitait l'étage inférieur des terrains Escènes.

Quand nous entendons dire au P.Vabroger que l'idée des précurseurs mystérieux du genre humain peut sembler paradoxale, mais n'a rien d'hétérodoxe.

[page 94] Quand enfin Monsabré viendra nous dire qu'il admet et qu'il croit qu'il y a eu des précurseurs de l'homme.

Que pourrons-nous conclure ?

Que l'Eglise marche au progrès, que l'Eglise devient la protectrice la libre-pensée. Non ! Nous ne pourrons en conclure qu'une chose, c'est qu'elle s'avoue vaincue, sans pour cela devenir une alliée.

L'Eglise l'alliée de la libre-pensée !  
L'Orthodoxie l'amie de la science !  
Jamais !

La science et la religion ne seront jamais sœurs. Le rapprochement est à tout jamais impossible.

Ce que l'Evêque Freppel nomme la foi savante, la science fidèle est devenue impossible ! La synthèse des sciences couronnée par la foi n'est plus qu'une chimère d'où nous éloigne de plus en plus le mouvement des sciences naturelles, historiques, morales et politiques. L'esprit qui anime la maison de l'Orthodoxie et qui a inspiré le Syllabus n'est pas de nature à nous en rapprocher.

Libre de toute entrave, la science doit marcher vers son but ; la vérité et le savant doit pouvoir dire sans crainte, en parlant de la science Biblique, ce que Laplace disait de Dieu :

« Nous n'avons pas besoin de ces hypothèses-là ! »

N° 119

Extrait du Journal L'Evenement  
N° du Dimanche 14 Avril 1878,  
saisi chez Lebiez

-

Le mystère de la rue Poliveau (suite)

-

« Plus l'instruction de cette affaire avance, moins on se trouve fixé sur les véritables causes de la sinistre découverte qui, depuis quelques jours, préoccupe l'opinion publique. Les Magistrats instructeurs sont encore à se demander s'ils se trouvent réellement [page 95] en présence d'un crime ou d'une horrible mystification.

En raison des entraves que peuvent créer à l'enquête des indiscretions trop précises, nous avons été priés d'observer la plus grande réserve sur les renseignements que nous donnons à nos lecteurs. Nous comprenons trop l'intérêt qu'il y a à arriver à une prompt solution, qui est impatientement attendue, pour ne pas tenir compte de cette prière.

Nous pouvons dire cependant, qu'une discussion fort intéressante s'est élevée dans le monde médical sur la question de savoir si l'état dans lequel ont été trouvés les débris humains permet de les considérer comme des pièces anatomiques.

M.M. Bergeron et Delens affirment que ces membres ne peuvent provenir d'un amphithéâtre de dissection ; d'autres médecins soutiennent le contraire.

Il résulte également de l'enquête que les étudiants peuvent parfaitement emporter au dehors des pièces sans qu'on s'aperçoive de leur soustraction.

N°119<sup>bis</sup>

Extrait du Journal La Liberté, du 20 Avril et relaté  
dans la déposition de la fille Lebeugle du 26 Avril.

-  
Le Drame de la rue Poliveau. – Nouvelle arrestation.  
-

Dans notre dernière heure d'hier, nous disions que l'ancien clerk de notaire qui avait eu des relations d'affaires avec le V<sup>ve</sup> Gillet n'avait pas été inquiété, mais que la police avait l'œil sur ses agissements.

Hier, à 4 h<sup>1/2</sup>, la justice a fait une descente dans le logement de ce dernier, 3 rue Rochebrune. Cet homme, âgé de 26 ans et qui se nomme Barré, né à S<sup>t</sup> Georges, près d'Angers, était précédemment établi, rue d'Hauteville, 61, où il tenait un cabinet de contentieux. C'est le 8 de ce mois qu'il est allé loger au domicile que nous indiquons. Lorsque la justice est arrivée rue Rochebrune, Barré n'était pas chez lui. Il y arriva quelques minutes après. Sans se douter que les hommes de loi attendaient [page 96] sa rentrée, Barré monta tranquillement chez lui. Quelques minutes plus tard, il entendit frapper à sa porte ; il ouvrit aussitôt et se trouva en présence de la justice, qui se livra chez lui à une minutieuse perquisition, à la suite de laquelle il fut conduit à la Préfecture de Police de Paris, pour être mis à la disposition de M<sup>r</sup> Guillot, chargé de l'instruction de cette affaire. C'est au mois de Décembre dernier que Barré fit, par l'entremise de M<sup>me</sup> Seurin qui l'avait connu à Brunoy, chez une de ses cousines, la connaissance de la mère Gillet. Leur 1<sup>ère</sup> entrevue eut lieu au mois de Janvier, au domicile particulier de M<sup>me</sup> Seurin, 10, rue Paradis-Poissonnière.

Barré sera interrogé aujourd'hui.

Un journal du matin prétend qu'Herblot avait été relaxé, lui, aujourd'hui dans la journée et arrêté de nouveau dans la soirée. Notre confrère a été induit en erreur.